35¢

CITÉ LIBRE

XIe année, No 32 DÉCEMBRE 1960 NOUVELLE SÉRIE

UNE INFAMIE : LA PEINE DE MORT

Lire en page 3 l'article d'André [illegible]

•

Notes sur la Chine photo-chronique et article de Jacques Hébert en page 11



SOMMAIRE

Sommaire

XIe année, No 32
Décembre 1960

Revue mensuelle

Comité de rédaction

Directeur:
Gérard Pelletier

Directeurs-adjoints:
Jean-Charles Falardeau
Pierre-Elliott Trudeau

Secrétaire de la rédaction:
Jacques Hébert

●

Imprimé à Montréal par
l'Imprimerie Judiciaire Enrg.

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Rédaction et administration:
1130 est, rue Lagauchetière
Montréal 24 — LA 3-1182

Service des abonnements:
Périodica Inc.
5090, ave Papineau
Montréal 34 — LA 6-3361

Abonnement annuel: $3.50
Abonnement de soutien: $10

Vente au numéro:
Agence de Distribution Populaire
1130 est, rue Lagauchetière
Montréal 24 — LA 3-1182

La maquette typographique est de Gilles Robert

CITÉ LIBRE
NOUVELLE SÉRIE



Situer nos problèmes

Gérard Pelletier

SI les propos d'André Laurendeau, sur la nécessité de mettre au monde une université laïque, me plaisent par leur justesse, je m'abstiendrai cependant de les commenter ici. De même pour ceux de Me Maximilien Caron sur la laïcité d'une université pontificale dont le recteur est un prélat et le chancelier un cardinal.

Je ne dis pas que ces propos manquent de pertinence. Le projet d'une université jésuite à Montréal soulève de toute évidence la question de la laïcité. Mais je crois pour ma part qu'il s'agit là d'un aspect secondaire et qu'à lui donner trop d'importance, à ce moment-ci, on risque d'égarer l'opinion sur des voies d'évitement. Une telle diversion, à mon sens, favoriserait l'éclosion du projet Sainte-Marie.

N'a-t-on pas vu trop souvent, dans notre milieu, dériver ainsi les débats particuliers vers des querelles générales? Et tandis que la clameur offensée des "défenseurs de la foi" s'élevait vers le ciel, cependant que les ennemis du cléricalisme comptaient des points d'éloquence, la chose à ne pas faire s'accomplissait tout tranquillement. Au terme de la discussion, ce n'est plus à des arguments qu'on devait faire face mais à des édifices tout construits et à des dettes "communautaires"...

Dans sa première livraison (il m'arrive souvent de le rappeler) *Cité libre* résumait ses objectifs en une formule modeste: situer nos problèmes. Si je reviens à la charge aujourd'hui sur le problème universitaire, c'est qu'il importe plus que jamais d'appliquer rigoureusement cette formule. Sans doute sommes-nous tous tentés par les à côtés juteux de la question. Quand, par exemple, la Compagnie invoque l'argument historique à l'appui de son projet et fait valoir que Mgr Bourget, au siècle dernier, avait appelé les Jésuites à Montréal dans le but très précis de leur confier un enseignement universitaire, la plume vous démange d'écrire que

les Révérends Pères ont quand même trouvé entretemps de quoi s'occuper. Avec le terrain qu'ils ont déjà conquis et le pouvoir qu'ils exercent, on ne devrait pas craindre pour eux les mauvaises pensées qu'engendre l'oisiveté.

On résiste mal, encore, à la tentation de relever l'indécence de certains procédés mis en oeuvre par la Compagnie. Que la requête présentée au Parlement ait été rédigée dans une firme légale toute chaude encore de la récente présence de Me Gérin-Lajoie; qu'on ait choisi pour piloter cette requête un procureur que tout le monde connait comme un ami intime du même ministre, (1) nul ne prétendra que ces manoeuvres sont criminelles. Ce sont là les ficelles ordinaires, bien connues, souvent employées. Il est quand même gênant de voir un Ordre les tirer sans aucune pudeur et en pareille matière.

Non. Il importe de replacer la question dans sa vraie lumière et de l'y maintenir.

Le projet des Jésuites n'est pas *d'abord* un problème de cléricalisme ou de pluralisme; ce n'est pas *d'abord* une question politique; c'est en premier lieu (et je voudrais dire exclusivement, jusqu'à nouvel ordre) une question universitaire. Je le combattrais pour ma part avec la même énergie s'il était mis de l'avant par un groupe laïque. Je n'y serais pas davantage favorable si l'Etat lui-même en avait pris l'initiative. Mon opposition s'appuie sur un seul ordre de motifs: la nécessité de posséder enfin, au Canada français, un centre de haut savoir *qui fasse le poids.*

Quand Mgr Charbonneau, jadis, fit appel à la bourse des plus pauvres pour consolider la position de l'Université de Montréal, j'habitais l'un des quartiers les plus miséreux de la métropole. Dans la petite paroisse à l'église minable, j'ai vu des crève-la-faim fouiller leurs poches pour donner à la quête; j'ai entendu les marguillers hypothéquer l'avenir pour réunir les sommes attendues. Tout ce pauvre monde a marché parce qu'on lui avait fait comprendre la nécessité d'une école de haut savoir digne d'une grande ville et d'un peuple en mouvement.

Autre souvenir: il m'est arrivé, vers 1943, de fréquenter notre Faculté des Lettres. Oh! furtivement, tout en gagnant mon pain, mais assez longtemps, toutefois, pour en constater l'incroyable dénuement intellectuel. L'enseignement que j'y reçus (et je n'exagère pas) à quelques cours près, s'avéra inférieur à celui que m'avaient dispensé mes maîtres du collège. Mais on nous promettait que l'Université de Montréal allait grandir, s'enrichir, s'épanouir. Or, ironie du sort, cette Faculté n'a guère bougé, depuis quinze ans... sauf peut-être par l'addition de certains professeurs remarquables... des Jésuites.

Pendant ces quinze années, nous avons vécu d'espoir... et de désespoir. A Québec, une autorité mesquine et un tantinet despotique prenait plaisir à maintenir l'Université dans une impasse financière. Les autorités universitaires elles-mêmes ne se décidaient pas à poser ouvertement la question, à engager publiquement le duel. Elles préféraient composer, demander en coulisse et comme privilège honteux le droit de développer leur institution et de servir adéquatement la communauté.

Mais il y avait aussi l'espoir, qui maintenant seulement devient réalité. Maintenant seulement nous pouvons songer à tenir les promesses faites aux Montréalais donateurs de 1948. Maintenant seulement nous pouvons parler sérieusement de bâtir une *grande* université. Nous sommes encore loin du compte mais les matériaux sont là, enfin rassemblés.

Et l'on s'étonnerait qu'après cette longue attente et tant de frustrations successives, nous disions *non* à l'idée de bâtir deux *petites* universités (je parle de dimensions intellectuelles) bien gentilles et prêtes à se partager sagement les sous dont nous disposons?

Je me dis, songeant à la faculté que j'ai fréquentée: le premier geste de l'Université Sainte-Marie serait de rapatrier ses propres têtes pensantes: pertes grave pour l'Université de Montréal, potentiel insuffisant pour mettre sur pied une faculté de Lettres qui fasse le poids. Résultat net: deux facultés médiocres au lieu d'une. Quel profit, en vérité!

Je ne donne ici qu'un exemple mais qu'on interroge les universitaires: ils vous diront que ce schème se répèterait dans presque tous les secteurs de l'enseignement. Ils vous diront aussi que l'Université de Montréal est loin encore de refuser des étudiants.

Je m'étonne, pour ma part, que la situation de fait, le problème de la compétence et du prestige universitaire tiennent si peu de place dans le débat. Qu'on me dise que les Jésuites, sans réclamer un sou à la communauté canadienne française, vont édifier ici une université de premier plan dont ils s'engagent à fournir tout le personnel enseignant. Je me rallierai à leur projet.

C'est trop leur demander? Voilà enfin le problème justement situé. Je sais bien que ce serait trop leur demander. C'est pourquoi nous leur demandons moins: une collaboration franche à l'entreprise déjà en cours pour faire de l'Université de Montréal autre chose qu'un fantôme.

★

---

(1) Alors qu'en 1959, un avocat réputé "bleu" pilotait pour la Compagnie une autre partie du même projet...

Une infamie: la peine de mort

André Lussier

L'Histoire nous rend modestes et fait entrer en nous la persuasion que l'erreur est loin d'être une exception.

F. Del Greco

PARIS, 1702. D'Aguesseau, dans sa fonction d'Avocat Général du Parlement, s'adresse à l'auguste assemblée des magistrats: "...la Magistrature s'assemble en ce jour pour exercer non le jugement de l'homme mais la censure de Dieu même... (voici) pour vous ces nobles et sublimes paroles à la gloire des Magistrats: 'Juges de la Terre, vous êtes des Dieux...'"

Paris, 1858. Le Procureur Général Chaix d'Est-Ange, à l'adresse des juges: "Loin qu'il soit nécessaire de rappeler au magistrat son pouvoir, il semble que, s'il en croyait ces signes extérieurs et visibles, il serait tenté de les rapporter à lui seul, de croire que c'est lui qu'on adore... Il est plus utile de le mettre en garde contre de dangereuses illusions. Il est bon de lui rappeler qu'il est homme, qu'il a les passions et les faiblesses compagnes inséparables de l'humanité, que, si grande que soit la dignité de ses fonctions, plus grandes sont les obligations qu'elles lui imposent et qu'il doit être encore plus esclave de ses devoirs qu'enorgueilli de sa puissance".(1)

Mais alors? Troublante confrontation qui manifeste en effet peu d'égards pour notre besoin d'absolu. L'identité de ces dieux serait-elle chancelante? N'est-elle pas fixée de toute éternité, cette identité, immuable? Ne refusons pas les témoignages et répétons-nous comme un leit-motiv que si les hommes se méfient des Dieux qu'ils créent, ils n'en conservent pas moins ces mêmes Dieux car ils y cachent une grandiose complaisance.

QUESTION DE CONSCIENCE

Le choix de mon sujet tient à une raison bien simple: c'est que je ne peux parler que des problèmes qui refusent de me laisser la conscience tranquille. C'est donc à partir d'un sentiment d'obligation morale et non pas de la conviction d'avoir quelque chose de neuf à dire. Voilà donc un comportement des hommes, le châtiment absolu, qui, depuis quelques années, n'a cessé de me troubler profondément. Dans le prolongement de la pensée d'un Theillard de Chardin, chaque homme, si faible et modeste qu'il soit, se doit de fournir son effort dans la marche désespérément lente et sinueuse de l'humanité en quête de sa pleine condition, i.e. vers plus de vie rationnelle, à commencer par sa morale, plus de vie consciente et surtout peut-être, chronologiquement, vers moins d'antagonisme primitif entre les forces instinctuelles qui habitent l'homme (amour et agression). Un premier pas vers la réduction de cet antagonisme est d'essayer de nous connaître mieux, est de jeter un regard honnête et humble sur nous-mêmes, essayant de moins sombrer dans l'angélisme et le perfectionnisme. Se pencher sur le pourquoi de la persistance de la peine capitale est une occasion des plus précieuses pour opérer ce regard sur nous-mêmes et nous permettre peut-être de fournir notre parcelle infinitésimale d'effort dans la recherche d'une condition de plus en plus dignement humaine. Ce n'est certes pas par fausse modestie que je dis infinitésimale; c'est simplement que je ne me paye pas d'illusion et demeure conscient de ce que nous répètent les historiens de la loi: la loi criminelle évolue à la "vitesse" des transformations géologiques de la croûte terrestre. Il n'existera pourtant jamais de raison suffisante pour nous interdire de donner notre microscopique coup de pioche. Les Lilliputiens sont venus à bout de Gulliver.

LE RÈGNE DE LA SUPERSTITION

Un fait, à lui seul, retient sérieusement l'attention du psychanalyste. Il fut signalé à profusion depuis quelques années: c'est l'obstination de l'homme à croire en la valeur d'exemplarité du châtiment absolu. Je dirai, après d'autres, que l'emphase n'a pas été suffisamment mise du bon côté: on s'est trop contenté de signaler ce fait objectif, observable: l'abolition de la peine capitale dans plusieurs pays n'a jamais donné lieu à quoique que ce soit, si ce n'est là une réduction du nombre de meurtres. Aucun soulèvement des instincts homicides, aucune trace de déchainement de violence anti-sociale susceptible d'amorcer l'effondrement de la société. Non, rien. Un rien effarant, un rien en soi effroyablement accusateur si le moindrement on en tient compte. En même temps, un autre fait complémentaire continue de multiplier à l'infini un témoignage toujours identique: le maintien de la peine de mort n'a jamais produit la moindre diminution pro-

---

(1) Les deux citations sont puisées dans: Casamayor: Les Juges, Seuil, 1952.

gressive dans le nombre de meurtres commis. Ajoutons ici que des hommes de loi, du haut d'un apriorisme d'une gratuité absolue, proclament, pour réchapper une loi qui risque de chanceller, que les bienfaits de la peine capitale sont silencieux; on ne sera jamais en mesure de venir en contact avec ceux sur qui elle aura eu un effet salutaire d'intimidation; celui qui n'a pas tué son frère par crainte de la potence ne le proclame pas sur tous les toits. A l'adresse de ces hommes de loi qui coupent des têtes au nom d'une hypothèse, (mon Dieu quel orgueil!), les études approfondies du criminel (et non du crime), sont venues accumuler en vain le témoignage suivant: une des parties constituantes de la psychologie du criminel, dans son mode propre de fonctionnement mental, c'est précisément de le mettre à l'abri de toute influence, de toute influence en premier lieu de la loi. On a constaté mainte et mainte fois que le criminel authentique est régi par ce qu'on appelle une pensée magique, un sentiment magique de toute-puissance, magie sur laquelle il ne peut exercer aucun contrôle volontaire, pensée magique qui lui confère l'*absolue* conviction qu'il est immunisé, au-dessus et à l'abri de toute atteinte par la loi, conviction qu'il échappera *toujours* au châtiment. Et plus particulièrement ceci: sous la domination de cette magie qui fonctionne sur des bases inconscientes, la connaissance consciente de l'existence d'un châtiment aussi radical que la peine de mort, ne peut faire qu'accentuer vivement chez lui la nécessité de se donner à lui-même la preuve de son immunisation: il commettra le délit afin de se rassurer sur sa toute-puissance magique. L'impératif catégorique ici, ce n'est pas la loi, c'est la nécessité de se prouver à l'abri de la loi en la transgressant. C'est dire en trop de mots ce qu'une très brève anecdote rend transparent: Camus écrit: "Cette loi effraie-t-elle cette race de criminels sur qui elle prétend agir et qui vivent du crime? Rien n'est moins sûr. A l'époque où les voleurs à la tire étaient exécutés en Angleterre, d'autres voleurs exerçaient leurs talents dans la foule qui entourait l'échafaud où l'on pendait leur confrère".(1)

Nous disions donc qu'on s'est trop contenté de souligner ce qui s'est passé ou plutôt ce qui ne s'est pas passé dans les pays où la peine de mort fut abolie. On a trop misé sur la logique. C'est du côté de l'homme lui-même qu'il faut regarder, du côté de ses motivations les plus secrètes, les mieux masquées, souvent les plus enfouies dans l'inconscient sans pour cela cesser d'être opérantes, bien au contraire. Un illustre *avocat*, professeur *de droit* (Weihofen) a écrit: "Toutes les raisons que nous avons de critiquer le code criminel qui régit les désordres psychiques sont répétées déjà depuis de nombreuses années, et il faut se demander pourquoi si peu de changements ont été effectués?... Ce n'est pas du côté des objections logiques qu'il faut chercher la réponse, mais plutôt du côté des préjugés et des positions irrationnelles... Ce ne sont pas seulement les criminels qui sont motivés par des impulsions irrationnelles, il faut en dire autant des avocats, des juges et de nous tous qui acceptons ou tolérons le mode actuel de punition."(1) (Je souligne que ce n'est pas un psychologue ou un psychiatre que je viens de citer!)

Revenons à ce phénomène qui fascine le psychologue de l'inconscient: l'*obstination* de l'homme à croire en la valeur préventive de la peine capitale, obstination maintenue en présence d'une surabondance de preuves du contraire. La réalité donc, l'objectivité, l'observation empirique n'ont aucune prise sur une croyance, je dirais sur le besoin d'une croyance. Nous venons de franchir le seuil qui donne accès au mystérieux, au mystérieux parce qu'irrationnel. Cette obstination des hommes est inquiétante, elle effraie, car elle est née elle-même de la terreur. Nous sommes en plein coeur de la légende et de la superstition où se meuvent les monstres sacrés. Nous sacrifions aux dieux. Un violent sentiment intérieur nous dicte qu'il ne faut pas que le crime reste impuni. L'homme est comme aux abois: il faut que le crime se paye. Légende et panique sont inséparables. Je n'exagère rien: en ce XXe siècle, quand des psychologues, des psychiatres, des avocats, des juges, des moralistes ou tout homme qui pense font campagne pour plus de clémence à l'endroit du criminel, plus de compréhension au détriment de la punition, nous assistons à une pluie de protestations angoissées, protestations colorées d'indignation et qui bien souvent ne peuvent cacher une teinte passionnelle. Une attitude de clémence sème la panique chez les hommes les mieux intentionnés. Il faut chercher le sens de cette panique; il faut scruter les causes authentiques de cette indignation qui se donne des airs de vertu.

LE MONSTRE SACRÉ

L'étude des motivations profondes, sous cette panique indignée, sous cette croyante mythique en la vertu protectrice de la peine, cette étude finit toujours par une confrontation avec le même monstre sacré. Vous savez qui il est ce monstre sacré, vous savez ce que la psychologie dynamique contemporaine a particulièrement mis à découvert surtout depuis Freud: ce monstre sacré, c'est l'homme, c'est chacun de nous, c'est cette partie intime de nous-mêmes qui plonge ses racines dans le primitivisme instinctuel là où l'homme se différencie à peine de la bête; partie intime dormant d'un sommeil trop léger, insuffisamment apprivoisée.

(1) Réflexions sur la Peine de Mort, A. Camus et A. Koestler.

(1) Weihofen, dans G. Zilboorg: The Psychology of the Criminal Act and Punishment. Hartcourt, Brace Co. 1954.

Qu'est-ce à dire? Que reste-t-il en effet si le facteur prévention n'est plus qu'un mythe? Je ne ferai encore une fois que répéter ce que d'autres avant moi ont démontré, que répéter ce que l'histoire du code criminel corrobore d'emblée. Il ne faut pas trop se surprendre de ce que je n'aie rien de neuf à produire. Le docteur Zilboorg, grand spécialiste en matière médico-légale et en histoire du code criminel, écrivait: "Let us not be deceived by the progress of psychological science. The struggle of one man against another man who violates his property or life is very old, very intense, *elemental;* from the psychological point of view, it is the *same* to-day as it was centuries ago".(1) La vérité semble bien se ramener à ceci: si l'homme reste sourd devant la preuve du mythe de l'exemplarité, c'est que d'une part, il a désespérément et aveuglément besoin de cette réponse à la violence par la violence, trahissant ainsi ce que je voudrais illustrer; une allégeance profonde à la loi du talion. Il faut que vengeance soit faite (non pas justice). D'autre part, par le fait même, les hommes, à leur insu, font l'aveu de l'incapacité psychologique où ils sont de ne pouvoir encore se passer de boucs émissaires.

Elles sont bien connues les preuves dont nous disposons pour conclure à la loi du talion.

NOUS, LES PRIMITIFS

Insistons d'abord sur de simples parallèles qui ne devraient pas manquer de nous ouvrir les yeux. Certaines peuplades dites primitives tracent bien notre portrait, elles devraient nous servir de miroir. Un phénomène qui mérite notre attention est le "noxal surrender", qui consiste à livrer un frère criminel entre les mains d'ennemis qui reçoivent mission de l'exécuter.(1) On le retrouve non seulement chez les primitifs mais bel et bien, entr'autres, dans la Grèce antique et moderne et dans la Rome d'auguste mémoire. L'essence du "noxal surrender" est une rupture de la solidarité collective au sein d'une famille ou d'un groupe. Grâce au truchement quasi magique du bannissement réel du criminel, un prère ou l'ensemble de la tribu du coupable essaient de se libérer des chaînes de la solidarité collective. Solidarité qui véhicule le sens de responsabilité et de culpabilité partagées. Les motifs d'action ici sont moins camoufflés, moins masqués qu'ils ne le sont aujourd'hui. Permettez que j'insiste sur la séquence des réactions psychiques. Quand un membre d'une tribu se laisse aller à la décharge de ses impulsions violentes par le meurtre, on observe d'abord chez ses frères une première réaction d'angoisse aiguë. Pour sortir de cette panique, pour retrouver la sécurité et l'équilibre intérieur (non pas pour que justice soit faite), les frères prennent le chemin le plus court et le plus magique. Le premier geste est de renier le lien fraternel avec le coupable: "il n'est pas notre frère, il n'est pas un des nôtres". Pour faire la preuve, la tribu chasse le coupable. Ce reniement psychologique, dont le signe sensible est l'expulsion réelle, tente de consacrer automatiquement l'innocence de la communauté. Autre chose, et plus fascinant: un point crucial nous est suggéré par le fait, impudiquement révélateur, que ce reniement et cette expulsion du frère coupable ne suffisaient pas à constituer des mesures efficaces pour apaiser la montée d'angoisse chez les individus. Les mécanismes du psychisme n'arrivaient pas à établir une digue suffisamment protectrice contre bel et bien *la marée montante de l'instinct de violence* stimulé par l'exemple du meurtre — ce qu'on appelle aujourd'hui la loi de la séduction par l'exemple; — une décharge agressive était devenue inévitable, irrésistible, au sein même de la tribu du coupable. N'est-ce pas la raison pour laquelle, de dire le Dr G. Zilboorg,(1) en expulsant le coupable, on le remettait entre les mains d'une tribu ennemie, ou entre les mains de la tribu de la victime, en prenant bien soin de confier à cette tribu la mission d'exterminer le coupable? C'est alors seulement, une fois que le crime eût fait écho au crime, c'est alors que les individus recouvraient l'équilibre intérieur, i.e. grâce à cette décharge vicariale rendue possible par le phénomène psychologique de l'identification au vengeur.

DE L'IDENTIFICATION A LA SOLIDARITÉ

Il n'y a pas unanimité chez les historiens dans les interprétations qu'ils donnent du code criminel dans son évolution à travers les âges. Mais il y a les grandes lignes qui gagnent l'adhésion de la majorité. On affirme que pendant longtemps le châtiment du meurtrier est resté une affaire privée, ne concernant pas la communauté. Ce fut essentiellement à l'origine une affaire de famille à famille, puis de groupe et de tribu dans le sens le plus restreint. Ce ne fut qu'après une évolution psychologique plus ou moins complexe que le châtiment prit des proportions communautaires. Cette évolution sociale relèverait avant tout d'un processus psychique fondamental: l'identification des uns avec les autres. Graduellement, en raison des liens collectifs cimentés par le processus d'identification, la communauté est entrée en scène. Elle en vint à considérer le meurtre comme susceptible de déclencher un danger de "pollution" (contagion). Ainsi en fut-il chez les peuples les plus doués de l'antiquité, les Grecs et les Juifs (Diamond, Frazer, Reiwald, Zilboorg. (1) On

---

(1) Zilboorg. Op. Cit.

(1) Robson, W.: Civilisation and the Growth of Law. Cité par Zilboorg: Mind, Medicine and Man, Hartcourt, Brace & Co.

(1) Crime and Judgment, in Mind, Medicine and Man, G. Zilboorg. Hartcourt, Brace & Co.

sait que des doctrines religieuses ont mis l'accent sur la croyance en un danger de "pollution" générale chaque fois que le sang versé restait inexpié. En raison de l'identification de tous avec chacun (le meurtrier en l'occurrence), personne ne se trouvait à l'abri de la vengeance que le crime faisait toujours planer sur les têtes (vengeance des "esprits", vengeance des dieux). Tous se sentaient menacés au même titre que le coupable tant que ce dernier n'avait pas attiré sur sa personne les foudres de la vengeance. Je répète qu'on a commencé par exiler et renier le coupable pour éviter la contamination par pollution et pour tenter magiquement de faire taire l'angoissant sentiment de responsabilité collective (représentation extérieure d'une lutte au fond intérieure, car l'identification est essentiellement interne: en termes de petit catéchisme, on dit aujourd'hui: fuyez les mauvais compagnons pour éviter les dangers de l'identification). Frazer écrit dans Psyche's Task: "The treatment of homicides by the tribe or state was not originally conceived as a punishment inflicted on them: rather it was viewed as a measure of self-defence, a moral *quarantine*, a process of spiritual purification and disinfection, as exorcism". Ce ne serait que plus tard, à force de constater l'inefficacité du seul exil, qu'on en serait venu à la nécessité additionnelle de faire exécuter le coupable. On voit, je l'espère, que cette addition radicale remplissait au moins deux fonctions psychiques: canaliser sur un seul la vengeance, et soulager la poussée interne de violence suscitée par l'exemple de celui auquel chacun s'était identifiée. L'identification à l'assassin se termine par l'identification au bras vengeur.

QUAND L'EXORCISME NE CHASSE PAS LES DÉMONS

Arrêtons-nous maintenant, sur cette seconde identification. Elle aussi comporte ses dangers. Le travail de "pollution" n'est pas nécessairement annulé par les tentatives de purification. L'exorcisme (ou exil) ne chasse pas toujours les démons (ou vengeance). Je veux dire que l'identification en question donne lieu parfois à ce qu'on pourrait comparer à un vaccin qui causerait la maladie qu'il est censé prévenir. Le danger vient du fait que cette identification risque de déclencher une réaction concrète et fasse agir. Rappelons-nous comment les choses se passaient hier encore, i.e. au XIXe siècle. Je cède la parole à A. Koestler: "Les jours de pendaison furent pendant tout le 18e et la moitiée du 19e siècle, l'équivalent des fêtes nationales... Les scènes qui avaient lieu lors des exécutions publiques étaient plus qu'une sorte de déshonneur national: c'étaient des flambées de folie collective. Les scènes qui se déroulaient alors prenaient des aspects d'excitation et de violence *inattendues*. Les gens se battaient entre eux (aristocrates et nobles compris). C'est ainsi qu'en 1807, une foule de plusieurs milliers de personnes, venue assister à une double exécution fut prise d'un tel délire que près de 100 morts restèrent sur le terrain..."(1)

Point n'est besoin pourtant d'invoquer les orgies pour signaler la présence de l'élément vengeance. De très grandes autorités en matière criminelle, des juges parmi lesc plus compétents se sont exprimés avec une franchise brutale. En 1883, Sir James Stephens, dans son "Histoire de la loi criminelle en Angleterre" écrit: "The criminal law stands to the passion of revenge in much the same relation as marriage to the sexual appetite". Sur cet énoncé, le Dr Zilboorg fait le commentaire suivant: "This stern statement needs no comment, but you will permit me to call your attention to the fact that what Sir James Stephens said amounts to the bunt assertion that criminal law is legitimized revenge". Appelé à préciser la nature de la législation criminelle, en tant qu'autorité en la matière, le même savant juge déclare: "Je crois fortement désirable que les criminels soient haïs, détestés, désirable que la punition infligée aux criminels soit de nature telle qu'elle puisse directement représenter la libre expression de cette haine; c'est une noble haine qui justifie cette punition; il faut l'encourager et la soulager"(1). Voilà un franc parler plus honnête que toutes les prétentions à l'innocence vertueuse. Mais en défendant sa cause, le bon juge fait la preuve de la nôtre.

LE TALION, LES DIEUX ET LES MASQUES

Justice vindicative et meurtre vengeur ne sont donc qu'au fond qu'une seule et même chose; c'est le même instinct qui rebondit. Le franc parler de quelques-uns n'a pas empêché, dans certains secteurs du globe, au cours des âges, la vengeance de se parer des ornements d'une civilisée. On l'a fort bien déguisée. Si on se rappelle les procédés du "noval surrender", on imagine aisément que soit devenue de plus en plus gênant pour la bonne conscience des hommes cette proximité d'une vengeance crue, exécutée sur demande par le voisin. Progressivement, les hommes ont réussi à mettre entre eux-mêmes et l'acte de vengeance, une distance psychologique plus habile. L'extériorisation ou la projection hors de soi de l'instinct de vengeance a créé les dieux. C'est ainsi que les dieux de la vengeance firent leur apparition. On sait que le grand prêtre, le grand sorcier, pour justifier l'enlèvement de la vie, en vinrent à invoquer la volonté des dieux et non plus la volon-

---

(1) Voir: Paul Reiwald: Society and its Criminals, Heinemann, 1949.

(1) Réflexions sur la Peine Capitale, A. Camus et A. Koestler.

(1) Mind, Medicine and Man, op. cit.

té des hommes. Plus près de nous, la volonté des dieux a cédé la place à la voix sacrée de la justice: "Justice le veut". Le rite religieux en matière d'holocauste est devenu fonction civile, le sacrifice devint exécution, le grand-prêtre et le sorcier furent supplantés par le bourreau. Il y eut dans cette évolution (!) des étapes qui jettent une lumière étonnante. En voulant établir cette distance psychologique entre l'homme et l'élément vengeance, on a rendu cette dernière plus évidente, on l'a mise à découvert. Il y eut en effet un temps où l'impossibilité de mettre la main sur un meurtrier amenait les chefs religieux (grands-prêtres) à imposer à la collectivité de décharger une colère vengeresse et punitive sur un quelconque animal, ou même, comme par la suite, sur des objets inanimés. Le psychanalyste en conclut à l'intuition profonde des chefs quant à la séduction exercée par le crime, séduction qui produisait dans la masse une marée montante des instincts de violence auxquels il fallait à tout prix trouver un débouché. Ce bref rappel de certains rites montre bien que l'homme est occupé à déjouer la culpabilité que déclenche la violence vindicative sans pour cela renoncer à cette dernière.

Notre bourreau d'aujourd'hui est un être d'essence neutre, anonyme. Voilà comment la loi criminelle contribue à laisser l'homme avec la tranquille satisfaction d'avoir justement puni et non avec le coupable sentiment de s'être vengé selon le principe le plus cher à ses instincts: oeil pour oeil, dent pour dent. Un grand spécialiste américain de la loi criminelle, un professeur de droit de réputation internationale écrivait: "Justice est un noble mot et l'emploi de ce mot voudrait impliquer que nous sommes mus par de nobles sentiments, mais les analyses modernes font la preuve que ce mot n'est qu'un écran, écran qui cache des sentiments qui sont aux antipodes de la noblesse et de la dignité".(1) Notez-le bien encore: je ne viens pas de citer un psychiatre.

LES HOMMES ET L'AFFOLEMENT DE L'INNOCENCE

Tout ce qui précède n'a rien pour étonner le psychanalyste. Plus que tout autre peut-être, il a appris que l'homme est pourvu fondamentalement de deux instincts primordiaux qui président à son évolution psychique: dualité de l'amour et de l'agression qui doit aboutir à un équilibre des forces où l'amour prime et règle l'agressivité. C'est pour nous une constatation de tous les jours que de voir les hommes encort fort inquiets quant à la sûreté de l'équilibre psychique qu'ils ont pu atteindre. Les hommes sont beaucoup plus près qu'ils n'aiment le croire de la condition du criminel. Une plus juste compréhension de l'homme a d'ailleurs fait disparaître les distinctions radicales, les cloisons étanches entre l'homme "normal" et l'anormal: nous sommes tous sur une ligne qui nous situe entre le meilleur et le pire. Il n'y a que des différences de degrés, à peu de choses près. Celui qui a pour métier de scruter l'esprit humain dans tous ses replis ne cesse pas à constater que l'homme civilisé d'aujourd'hui se sent encore beaucoup trop près de sa condition de primitif, beaucoup trop près de ce qui caractérisait sa condition d'enfant i.e. un amas d'impulsions violentes (amoureuses et agressives), et il redoute profondément, sans s'en rendre compte, tout ce qui autour de lui menace de lui rappeler la fragilité de son équilibre, fragilité de ses prises de position contre l'instinct. En chaque homme se retrouve la menace d'une pression exercée par les impulsions agressives mal refoulées. Encore une fois: quoi de plus susceptible d'ébranler ce fragile équilibre interne et de faire surgir l'angoisse que la perpétration d'un crime par un frère? Ce crime produit en chacun de nous, dans les couches les plus inconscientes, une sorte d'affolement de notre besoin fanatique d'innocence. Nous savons sans le savoir que Caïn sommeille en chacun de nous. Quand nous exigeons que le tueur soit tué, c'est pour nous donner à nous-mêmes la preuve qu'il y a un coupable et que ce coupable ce n'est pas nous. Tuer le tueur, c'est faire, par crainte de nous-mêmes, la preuve de notre innocence. Nous punissons l'autre pour affermir notre tranquillité de conscience.

Sur une échelle plus restreinte, ce sont les mêmes principes inconscients qui sont en jeu quand la punition que le père de famille inflige est sans commune mesure avec la gravité de l'offense de l'enfant. Que de parents qui se montrent comme affolés, qui perdent la tête devant les coutumières manifestations de révoltes de leurs enfants; ils n'ont de cesse que l'enfant soit "dompté" et lamentablement soumis. Cette insécurité des parents trahit la fragilité de leur maîtrise sur leur propre inclination à la révolte durant et depuis leur propre enfance. Quand ils affichent une sévérité impulsive devant le petit qui les défie, ils révèlent qu'ils ont encore peur d'eux-mêmes; ils se retrouvent dans leurs enfants. Cette projection de soi dans l'enfant ne peut que gonfler aux yeux du père les "mauvaises" dispositions du fils. "Tu ne vois pas la poutre dans ton oeil." Les parents qui ont acquis une ferme maîtrise sur eux-mêmes ne sont pas pris de panique devant les crises enfantines.

PONCE PILATE

Ce qui précède se ramène à une image vieille comme le monde, celle du bouc émissaire. L'essentiel de notre justice criminelle ne serait-il pas de donner suite à notre besoin inconscient de trouver des boucs émissaires? C'est ce qu'affirment plusieurs historiens du code criminel. C'était à la fête des expiations que les Juifs chassaient dans le désert le bouc que le grand-prêtre venait

(1) Weihofen: Insanity as a defence in criminal law.

de charger de tous les crimes qui pesaient sur la conscience du peuple. Porteur de toutes les culpabilités le bouc est banni pour que soient magiquement innocentés les coupables. Les criminels que nous pendons, en dépit souvent de leur irresponsabilité totale, sont nos boucs émissaires à nous. La culpabilité dont nous les investissons n'est plus la nôtre. Ponce Pilate se lave les mains.

Le psychanalyste s'incline devant l'intuition fascinante d'Oscar Wilde dans "The Picture of Dorian Grey." Vous vous rappelez que le héros, dans sa jeune beauté physique, formule le voeu de conserver intactes à perpétuité sa jeunesse et sa beauté; son corps resterait à l'abri des empreintes que menacent de laisser le vice et le crime. Son voeu sera exaucé, à condition de faire peindre son portrait qui, lui, porterait toutes les traces hideuses du vide. Après une vie de débauche, Dorian est de plus en plus ébranlé dans son amour-propre à la vue de son image affreusement enlaidie. Poussé à bout, il lui faut la détruire tant elle semble vouloir lui imposer un sentiment insupportable de culpabilité. Le coup de couteau dans le portrait, détruisant l'image, coïncide avec la mort du héros.

Nous faisons payer les autres pour nous-mêmes à la faveur de leurs crimes visibles. C'est nous-mêmes dans un autre que nous exécutons quand nous faisons monter sur la potence. La peine de mort, c'est un suicide par procuration. Quand la société pend, nous assistons à la mort de la culpabilité de ceux qui accusent et qui se reconnaissaient inconsciemment dans celui dont ils ont fait leur bouc émissaire.

Voici une anecdote historique d'une troublante lumière, anecdote que je voudrais répéter mille fois. Paul Reiwald raconte: "But what should the judge fear who performs his office correctly and without blame ?A former English judge, John Bradford, gave the answer when he saw those, whom he had condemned to be burnt, led away: "There but fort the grace of God goes John Bradford". Le juge eut au moins le courage d'avouer que c'est son propre personnage qu'il venait de condamner dans l'autre. Singulière intuition!

Ici encore, il eût peut-être suffit de rappeler, sur une échelle moins dramatique, que tout homme si vertueux soit-il, a grand'peine à retenir un premier mouvement de soulagement et de satisfaction mesquine en prenant connaissance de la faute commise par le voisin: "je suis meilleur que lui; je n'ai pas fait ça, moi". La faute de l'autre risque souvent de nous rendre un service narcissique.

On imaginera mieux la portée réelle de cette argumentation si on n'oublie pas d'y ajouter que les efforts de la psychologie et de la sociologie fond de plus en plus la preuve que chez la très grande majorité des criminels la société (via la famille) n'a pas rempli sa tâche d'éducatrice.

Le lecteur trouvera peut-être inconvenant, fantaisiste et sans mesure de prétendre qu'à chaque exécution les citoyens entretiennent des sentiments et des intentions aussi abjects, ne serait-ce qu'inconsciemment. Ne suffirait-il pas de dire qu'il s'agit avant tout d'indifférence, de routine, de fidélité irrationnelle et aveugle à la tradition toute-puissante? Pour ce que cette objection a de valide, je me contenterai de dire que c'est alors la persistance dans l'indifférence qui devient odieuse. Notre silence deviendrait notre participation passive à l'odieux. "Lorsque le silence ou les ruses du langage contribuent à maintenir un abus qui doit être réformé... il n'y a pas d'autre solution que de parler clair et de montrer l'obscénité qui se cache sous le manteau des mots". (Camus)

LE DROIT vs LA PSYCHIATRIE

Je n'essaie pas de vider la question. Aussi bien tenter de verser la mer dans un trou. J'expose ce qui m'est le plus familier,(1) en mettant l'emphase sur le facteur psychologique. Mais mon exposé serait trop fragmentaire si je n'apportais pas à l'appui de mon argumentation un autre facteur d'ordre à la fois historique et psychologique. Il s'agit de la rivalité séculaire entre deux grandes disciplines de l'esprit: le droit et la psychiatrie, rivalité séculaire pour le malheur de l'humanité.

On risque peu de se tromper en fixant au 16e siècle un tournant décisif en matière de traitement du criminel, un nouveau régime et pour le pire. A cette époque, en territoire occidental, la psychiatrie a traversée sa période la plus noire disent les historiens. La majorité des médecins furent victimes, de près ou de loin, de la maladie du siècle: la superstition. Superstition au service de la démonologie. Les grands malades mentaux du temps comptaient surtout les sorcières et les sorciers. Les fanatiques d'alors, secondés par des théologiens et moralistes non moins fanatiques, ont persuadé la collectivité crédule que les sorcières n'étaient rien d'autre que des possédées du démon, délibérément désireuse de faire le mal, avec pleine adhésion consciente. Des pécheurs volontaires. On refusait obstinément de les considérer comme malades mentaux. Si quelques-uns de ces pauvres déments gardaient un reste de lucidité au point de pouvoir protester désespérément de leur innocence, les magistrats et les moralistes (et lequel parmi nous n'aurait fait de même à la même époque?) ne voyaient dans cette protestation qu'une astuce du démon pour amener la loi à desserrer ses griffes. Le seul châtiment proportionné et de tout repos, ne pouvait être que la torture et le bûcher. Il ne faut pas laisser dormir ces "souvenirs": on a brûlé les sorcières par milliers en l'espace de peu de temps. Nos fanatiques d'alors, profitant je dirais de la densité de l'atmosphère superstitieuse, ont réussi à ef-

---

(1) Jacques Hébert élabore à fond un autre aspect dans: Coffin était innocent, Les Editions de l'Homme, Montréal, 1958.

frayer suffisamment l'homme de science, du moins ils ont réussi à éloigner le médecin de l'étude du psychisme des cas mentaux. Ce domaine fut revendiqué et usurpé par les théologiens. Pendant de nombreuses années, seuls des clercs publiaient des traités "psychiatriques" sur la démonologie. Proclamer que les sorcières étaient des malades mentales correspondait presqu'à une hérésie et risquait de faire passer pour sorcier. L'histoire de la pensée médico-psychologique nous démontre que c'est à ce moment-là, dans ces années de paroxisme de la superstition, du fanatisme religieux, de la torture purificatrice, de la hantise du bûcher, c'est à ce moment-là que la psychiatrie a perdu le criminel (sorcière) l'abandonnant à ses bourreaux. Les représentants de la loi sous l'inspiration du fanatique et irrationnel Jean Bodin, ont eu le flair peu glorieux mais rassurant de faire cause commune avec les inquisiteurs. Ils n'ont pas douté un moment, eux non plus, de la responsabilité morale absolue de ces pauvres hystériques du temps, les sorcières; elles choisissaient la démence, dans le plein fonctionnement du libre arbitre.

Dans ce contexte d'adhésion volontaire au mal, le châtiment suprême paraissait donc absolument justifié et mérité. Jamais époque n'a démontré avec autant de terreur morbide, l'irrationnel, le subjectif, l'arbitraire qui sous-tend le besoin qu'ont les hommes de punir, qui sous-tend l'attribution de responsabilité morale.

L'INSANITÉ LÉGALE ET L'INSANITÉ MÉDICALE

On ne peut tout dire en quelques lignes. Soulignons seulement qu'il y eut toujours des hommes de loi qui furent désolés de l'allure démentielle que prenaient les choses. Il y eut des psychiatres, infime minorité eux aussi, pour mener une lutte héroïque. Cornélius Agrippa et John Weyer ont maintes fois risqué le bûcher pour avoir audacieusement persisté à faire publiquement la preuve de l'innocence des sorcières. L'enjeu est bien découpé: l'avocat Bodin et les théologiens plaident pour la mort et les bûchers "purificateurs". Agrippa et Weyer plaident pour un traitement psychologique et humanitaire. Tous les débattants sont de foi catholique. On dirait aujourd'hui: les catholiques de "droite" qui luttent farouchement contre l'action chrétiennement socialisante de deux catholiques de "gauche". Bodin disait que seul un homme ignorant ou mal intentionné pouvait parler en faveur des sorcières. Or, concluait-il, Weyer n'est pas un ignorant, donc il est mal intentionné et par conséquent sous l'inspiration de Satan.(1) Zilboorg nous dit que l'oeuvre de Bodin fut la réponse du siècle à Weyer, le premier médecin du temps à revendiquer son droit à traiter le malade mental (dont les sorcières dites possédées). "Through the pen of Bodin, thelogy and law fulfilled their obligation of locking psychiatry out of the major fields of human activity". Les théologiens, pour plus d'un siècle à venir ne cesseront d'attaquer Weyer, par crainte de perdre leur proie, la sorcière. Retenons que Weyer s'opposait formellement au droit de punir quand des troubles mentaux sont en cause.

Pour Bodin, représentant officiel de la loi, et pour le théologien, les arguments de Weyer n'étaient que "des incongruités dialectiques". Bodin fut le premier à formuler une monstruosité qui va tout renverser sur son passage jusqu'à nos jours. Il répliqua à Weyer que "ce qui convient à la nature peut ne pas convenir à la loi". Cet aphorisme se retrouve aujourd'hui dans le code pénal de pays d'Europe et d'Amérique. Le docteur Zilboorg conclut ainsi tout ce chapitre de l'histoire: "Cette affirmation (de Bodin) se présente aujourd'hui sous forme de différenciation entre insanité 'médicale' et insanité 'légale'..." Un homme peut être jugé "légalement" sain d'esprit (et être pendu) tout en étant considéré comme souffrant "médicalement" d'insanité. "To-day (1950) the psychiatrist and the jurist are unable to find any point in common in any case of capital crime, unless the psychiatrist subscribes to the principle that what is true in psychiatry may not be true in law. (2)

Le rejeton le plus renversant de cet antagonisme entre le Droit et la Psychiatrie depuis plus de cent ans, c'est la caricaturale loi McNaughton qui règne sur notre justice criminelle et contre laquelle on se débat encore. 14 juges, considérant plus sage de ne pas tenir compte de l'avis des spécialistes en psychologie du criminel, prennent sur eux de définir ce qui conditionne la responsabilité subjective du criminel. C'est la pire parodie que nous connaissions. C'est par elle que nous justifions nos exécutions. Les protestations indignées des autorités médico-légales, pendant plus de 100 ans, n'ont pas beaucoup ébranlé la parodie. Un homme est jugé coupable en autant qu'il savait que l'acte commis était mauvais, défendu par la loi; ou encore en autant que l'acte commis a été prémédité. Les hommes de loi, n'ont pas cru qu'il leur incombait de tenir compte du psychiatre qui découvrait sans cesse que les plus irresponsables parmi les grands malades mentaux et parmi les grands criminels souffrent d'une lucidité aigüe quant à la nature de l'acte qui les obsède, et qu'il entre dans la structure même du fonctionnement paranoïaque, par exemple, que de préméditer ses actes dits criminels.

Plus le squizophrène s'enfonce dans la démence, plus il est fatalement amené à préméditer son acte et le tout avec un zéro de responsabilité mo-

---

(1) Jean Bodin: De la Démonomanie des Sorcières, 1586. Cité par Zilboorg dans: A History of Medical Psychology. Norton, 1945.

(2) Zilboorg, G.: A History of Medical Psychology.

rale. Mais la loi c'est la loi. La psychiatrie, c'est autre chose. Sur quoi butons-nous ici? Sur la tradition, l'ignorance, l'inertie ou l'orgueil?

LE PROCUREUR DE LA COURONNE

Toute cette triste histoire nous a laissé, en justice criminelle, le procureur de la couronne. J'hésite à mettre sur papier toute ma pensée, car il sera tellement facile à qui le voudra de penser que j'accuse ou incrimine des individus. Puisse-t-il être suffisant de préciser que, de concert avec des juges et des avocats versés en la matière, je m'en prends à un état de choses, je m'en prends à un rôle auquel un système oblige des individus. Dans les cas de meurtre, le rôle de l'avocat de la couronne constitue un point culminant de prise de position anti-psychologique et anti-humaine. Ceci, encore une fois, par la force des choses et non par inclination personnelle de celui qui remplit la fonction. Combien de psychiatres, appelés en expertise, qui sont dégoûtés par ces duels en cours, durant lesquels le travail de la couronne se ramène à tendre le piège de la loi McNaughton! Il s'agit de questionner le psychiatre ou l'accusé avec assez d'astuce pour que soient prononcés les mots fatidiques de la fameuse loi ("he did know that what he was doing was wrong"). Deux grandes autorités, dont un avocat (Guttmacher et Weihofen) ont décrit la scène comme suit: "le procureur et le psychiatre ne se trouvent pas dans une relation de coopération à la recherche de la vérité. Au contraire, nous assistons à une sorte de combat de boxe où presque tous les coups bas sont permis". Le procureur est forcé de travailler pour le triomphe d'une abstraction, d'un absolu: la loi, et de ne pas tenir compte de l'accusé que la loi vise: un être psychologique à responsabilité toujours relative. La psychanalyse et la psychiatrie moderne exigent de chaque travailleur un effort d'identification avec le criminel: se faire semblable à lui le plus possible pour le mieux apprécier. De son côté, le système judiciaires interdit expressément au procureur (de même qu'aux jurés) de chercher à s'identifier au criminel. Sans doute, conclut le clinicien, pour éviter que par intuition ou empathie, il ne fasse la découverte de la relativité dans la culpabilité; pour éviter surtout qu'en se reconnaissant en l'autre, il ne lui soit plus possible désormais d'accuser, du moins d'accuser avec absolu.

Une profession, le droit protège sa proie, le criminel, en refusant le risque de l'identification avec lui. Si le procureur et le juge quittaient le moindrement les haut-lieux de l'absolu de la loi pour se rapprocher de l'homme concret, le droit perdrait, au bénéfice de la psychiatrie, au moins dix criminels sur dix.

S'est-on assez arrêté à la pensée que le sort d'un homme, entre la vie et la mort, puisse être irrémédiablement fixé par le seul fait d'un procureur plus intelligent, plus astucieux, plus artificiellement persuasif que l'avocat de la défence? Odieux.

CONCLUSION

De deux choses l'une.

a) Ou bien ce sera un signe éminent de maturité culturelle croissante que de reconnaitre comme un fait tout ce fonctionnement irrationnel, prise de conscience qui nous amènerait à limiter l'étendue de cet état de chose et à graduellement l'éliminer.

b) Ou bien, si tel n'est pas le cas, acceptons la chose comme le signe que nous sommes trop près de notre condition de primitifs, et trop enivrés d'orgueil, pour nous permettre d'évoluer d'un cran. Ce qui signifierait, me semble-t-il, que la peine capitale, de même que tout le culte du châtiment, constitue un mal nécessaire; un mal nécessaire dans une mesure directement proportionnelle à ce que nous traînons en nous de primitif. Mais alors, ne nous payons plus de mots. Cessons de nous farder. Ne disons plus: justice le veut, mais l'instinct le veut, le sang appelle le sang, nous avons soif. Le progrès de l'humanité en serait mieux servi. Une pensée, ici, m'arrête net: rien ne va changer de sitôt, rien; les hommes aiment le sommeil. Weyer finit ses jours dans la tristesse. Il attendait trop des hommes.

* * *

APPENDICE

ÉGLISE D'AUJOURD'HUI, ÉGLISE D'HIER

C'est avec un vif sentiment de désolation que j'ai lu cette année la déclaration de la Conférence catholique canadienne (évêques du Canada), touchant le problème de la peine de mort au moment où le Parlement canadien en était hanté. On y lit ceci: "L'enseignement traditionnel de L'Eglise a toujours reconnu que l'Etat a le droit d'imposer la peine de mort..." C'est le mot traditionnel qui m'inquiète et le "toujours". On ne fait remonter la tradition qu'aux temps où les clercs ont commencé de recourir au bûcher dans la chasse aux hérétiques! Pourquoi amputer l'Histoire de l'Eglise de tous les siècles précédents durant lesquels les hommes d'Eglise s'opposaient formellement à la peine de mort?

Un contraste me frappe: l'attitude de l'Eglise à l'endroit de la peine de mort, comparée à celle qu'elle défend au sujet du contrôle artificiel des naissances. Dans ce dernier cas, elle a toujours tenu la loi naturelle pour absolue. Elle n'accepte pas que, de la sorte, on porte atteinte à la vie. A l'aide de quel raisonnement enlèvera-t-elle à la loi naturelle ce caractère d'absolu quand il s'agit de punir un homme en attentant à sa vie elle-même? C'est du relatif dans l'absolu! Les cartes sont mêlées.

(suite à la page suivante)

NOTES SUR LA CHINE

(La commune urbaine)

Jacques Hébert

LA Chine compte 650 millions d'habitants; elle en comptera un milliard dans une vingtaine d'années, c'est-à-dire qu'il y aura alors un être humain sur trois qui sera un Chinois.

Ce n'est pas en boudant l'Opéra de Pékin qu'on pourra faire mentir ces statistiques vertigineuses ni empêcher que ces millions d'hommes ne soient engagés dans la plus formidable révolution de l'histoire.

Je trouve plus utile de regarder ce qui se passe dans ce pays qui pèse déjà lourd sur notre destinée et qui, sans l'ombre d'un doute, transformera le monde dans lequel vivra la prochaine génération.

Regarder la Chine, se pencher sur ses problèmes, essayer de comprendre les Chinois, c'est une façon de savoir de quoi demain sera fait. Ça m'intéresse. Et si vraiment j'étais saisi par la nostalgie d'un passé révolu, j'irais passer un week end à Formose. Cela suffirait, tellement le petit monde de Tchang Kai-chek ressemble à celui que nous appelons le Nouveau...

Ce qui, pour le bourgeois que je suis, ne ressemble à rien c'est la Chine de Mao Tsé-toung. Je viens d'y vivre six semaines: autant dire que je n'y suis pas allé. Ou alors, je ressemble fort au touriste qui a *fait* le Louvre en deux heures...

Tout de même — vieux préjugé de journaliste, — je crois qu'en deux heures, un touriste peut au moins sourire à la Joconde et remarquer que la Victoire de Samothrace pourrait être époussetée plus souvent.

En pensant aux lecteur de *Cité libre*, je feuillette mes carnets de route et je désespère d'y trouver, alors que tous ces souvenirs se bousculent encore dans ma tête de voyageur fatigué, autre chose que des renseignements fragmentaires, incomplets, donc peu sûrs.

Cette réserve faite, je choisirai au hasard: "21 septembre 1960, visite d'une commune populaire urbaine à Pékin."

On sait qu'après quarante ans de marxisme, l'URSS est loin d'avoir réalisé le communisme auquel elle aspire: elle en est encore au stade préliminaire des coopératives. L'élève dépassant le maître, c'est la Chine qui, en onze ans, a transformé en communes populaires, rurales ou urbaines, la grande partie de son vaste territoire.

La commune rurale, c'est d'abord une entité administrative qu'on a organisée parfois assez arbitrairement en fondant ensemble plusieurs vastes coopératives agricoles. Une immense municipalité qui se propose d'abord de subvenir aux besoins de sa population et, le plus vite possible, de dépasser cet objectif en contribuant directement à l'essor économique de la nation. Pour l'atteindre, on modernise l'industrie agricole tout en multi-

---

Une infamie: la peine de mort

(suite de la page précédente)

Combien plus belle, plus grande, plus audacieusement généreuse eût été l'intervention de nos évêques si elle eût plutôt invité à la clémence et à la réhabilitation, invitant les hommes et l'Eglise elle-même à reconnaître les faiblesses et erreurs passées! D'autant plus que de partout à travers le monde, au sein des disciplines qui touchent au criminel, dans des milieux en majeure partie athées, de vibrants appels sont lancés pour l'abolition de l'attitude punitive (avec le criminel) et l'adoption d'une attitude plus humaine centrée sur la réhabilitation de celui que la société a négligé d'éduquer! Attention! je sens qu'on va à juste titre me taxer à mon tour de perfectionnisme.

Peut-on risquer de souhaiter que nos évêques d'aujourd'hui se réconcilient avec la tradition d'avant les bûchers de l'inquisiteur! Cela nous permettrait d'entendre encore l'évêque d'Hippone, sait Augustin, s'adressant au Commissaire impérial: "...J'invoque la foi que vous avez en Jésus-Christ; au nom de sa divine miséricorde, nous ne voulons pas que les souffrances des serviteurs de Dieu soient vengées d'après la loi du talion... Non que nous songions à empêcher qu'on ôte aux hommes coupables le moyen de mal faire. Nous souhaitons que ces hommes, sans perdre la vie, soient ramenés au bon sens, ou détournés d'une énergie malfaisante pour être employés à quelque travail utile (conception moderne de la sublimation)...Juge chrétien, remplissez le devoir d'un tendre père; dans votre colère contre le crime, tenez compte du sentiment d'humanité; et en punissant les attentats des pécheurs, n'exercez pas vous-mêmes la passion de la vengeance. Appliquez plutôt votre volonté à soigner et à guérir les pécheurs".

★

pliant les ateliers et même les usines dans des régions jadis essentiellement rurale, ce qui a pour avantage d'assurer le plein emploi aux travailleurs agricoles.

La commune urbaine, moins parfaite puisqu'elle ne peut subvenir à ses besoins alimentaires, semble une entité plus artificielle. Pour la constituer, on a découpé les villes en vastes quartiers qu'on a industrialisés. Au lieu de forcer les ouvriers à se déplacer pour aller aux usines de la périphérie ou de la banlieu, on a installé les usines, les ateliers, dans les quartiers populeux, là où se trouvait la main d'oeuvre. On évite les pertes de temps et on crée une émulation entre les diverses communes d'une même ville. Cette émulation, qui finit par contaminer même les tire-au-flanc, est un des secrets de l'accroissement quasi incroyable de la productivité de l'ouvrier chinois.

CHEZ MADAME TU LIN-YAN

Le 21 septembre dernier, nous avons visité la commune urbaine de Ching Chan, à Pékin.

Accompagnés d'une sorte de commissaire, M. Hou, et d'une interprète, nous allons tout d'abord à l'édifice administratif, très modeste, sans doute une ancienne habitation bourgeoise. Le chef de la commune est une femme toute menue, Madame Tu Lin-yan. Respectant une vieille coutume chinoise, elle nous attend sur le trottoir, devant la porte.

Mme Tu Lin-yan nous accueille avec chaleur, mais on a quand même l'impression que notre groupe d'étrangers n'est pas le premier qu'elle voit. Vraisemblablement, ce sont des centaines ou des milliers de visiteurs qu'elle a guidés dans la commune au cours des dernières années.

On nous entraîne dans l'inévitable petit salon où une grande fille munie de longues tresses s'affaire autour des théières: tout en Chine commence et finit par une tasse de thé. D'ailleurs, comme toutes celles que nous devions faire à travers ce pays, cette visite se déroulera selon un rituel à la fois sympathique et agaçant.

Après les formules de bienvenue, vient le laïus de celui qui nous reçoit; la directrice de la commune ne manque pas à la règle.

Chaque phrase, depuis longtemps connue par coeur, est notée à la fois par notre M. Hou, par deux assistants de la directrice et, bien sûr, par notre interprète qui la traduira aussitôt. Si je cite Mme Tu Lin-yan de travers, les témoins ne manqueront pas pour prouver aux camarades que c'est moi qui suis dans l'erreur.

"Notre commune, dit-elle, a moins de deux milles carré et compte une population de 40,000 à 50,000 personnes (la population de Shawinigan). Ce sont les communes rurales qui nous ont inspirés. Et nous avons fondé notre commune en 1958, sous la poussée des mères de familles qui voulaient travailler, elles aussi, dans les ateliers et les usines afin de participer davantage au grand bond en avant."

Il est sûr que le travail d'usine a libéré la mère de famille de certaines corvées, de la domination du mari, parfois de la tyranie de l'aïeule. Mais s'il peut être vrai que les mères de famille étaient devenues à ce point désireuses de travailler en dehors du foyer, c'est aussi le résultat d'un savant travail de persuasion, mené depuis 1949 par le gouvernement communiste. On ne force pas les femmes à travailler, mais on les force à penser qu'elles doivent travailler.

LA FEMME AU TRAVAIL

De cela, Mme Tu Lin-yan ne dit évidemment rien. Et l'interprète, grave comme une présidente des dames de Sainte Anne, débite sérieusement les statistiques et les slogans de la directrice. Cette interprète, à qui nous donnions quatorze ans, en a vingt-quatre. Elle serait jolie si elle consentait parfois à sourire. Est-elle triste? Non. Elle est sérieuse, terriblement sérieuse, comme tous les Chinois que nous avons rencontrés. Elle a le sentiment d'être engagée personnellement dans une belle et unique aventure: la révolution chinoise. On rira plus tard, quand la Chine sera la plus grande puissance au monde...

Il y a de la fierté dans sa voix monotone quand elle traduit les propos enthousiasmants de madame la directrice: "Autrefois, les mères de famille ne s'intéressaient pas à ce qui se passait dans le pays et dans le reste du monde. Maintenant, elles participent à la vie nationale, elles travaillent avec enthousiasme. Déjà, 182 des femmes de cette commune ont été élus *ouvrières modèles*. Les femmes chinoises ne sont plus les esclaves du travail domestique. Elles ont un salaire, elles sont financièrement indépendantes de leur mari et cela améliore les relations entre les époux: ils peuvent causer politique, parler de la reconstruction socialiste. Tenez! Il n'y a plus de disputes entre les voisins parce qu'ils travaillent tous ensemble à la même cause commune, ils s'éduquent et se récréent ensemble. 1500 membres de la commune font de la gymnastique. 5,000 analphabètes adultes ont appris à écrire."

— Mais, demandons-nous timidement, quand les parents voient-ils leurs enfants?

— La plupart les conduisent à la maternelle ou à l'école le matin pour les reprendre le soir. Un certain nombre ne retrouvent leurs enfants que le dimanche.

— Les membres de la commune travaillent combien d'heures par jour?

— Huit heures, six jours par semaine. Le soir, et le dimanche, c'est pour la vie de famille. Toutefois, un grand nombre d'adultes passent deux soirées par semaine à l'école du soir. Sans parler du sport, des loisirs organisés...

On prétextera qu'un tel régime risque de briser la famille. A la longue, c'est possible. Mais pour les Chinois, le régime de vie actuel se justifie parce que leur pays est en pleine révolution. Pendant la guerre, les pays démocratiques ont consenti eux aussi de lourds sacrifices, ils ont fait une propagande intense pour que les femmes travaillent dans les usines afin de remplacer les hommes requis ailleurs. "La révolution, nous disent les Chinois, c'est plus important que la guerre."

Dans nos usines de guerre, il y avait d'immenses cafetérias pour réduire au minimum les pertes de temps. Dans les communes il y a des restaurants communautaires où l'on sert à ceux qui ne vont pas manger chez eux, c'est-à-dire au grand nombre, des repas simples mais sains, à un prix dérisoire.

En plus du restaurant, la commune offre un service sans doute unique au monde: une *boutique-bureau,* où les habitants de la commune peuvent laisser le linge à raccommoder, les films à faire développer, les lettres à poster; on y réserve ses billets de théâtre, sa place chez le dentiste. Il y a là une équipe dont le but est de décharger les travailleurs de la commune de toutes les tâches et de toutes les démarches qui leur feraient perdre du temps et diminueraient leur efficacité.

Son laïus terminé (quatre tasses de thé) Mme Tu Lin-yan nous fait voir quelques-uns des nombreux ateliers de la commune. Il est évident que tout cela a été improvisé au cours des dernières années: on a utilisé des locaux existants, on a fabriqué sur place des machines-outils et on travaille à un rythme inoui, ce qui compense largement les insuffisances techniques. Dans un atelier, on fabrique des ampoules de verre destinées aux laboratoires pharmaceutiques: un bec de gaz et une paire de ciseaux forment l'essentiel de l'équipement technique. La main d'oeuvre: presque seulement des femmes, des mères de famille *libérées*. Les hommes travaillent dans les grandes usines, la plupart situées en dehors de la commune.

"Notre commune, continue Mme Tu Lin-yan, est partie de rien il y a deux ans. Il n'y avait que cinq restaurants communautaires, maintenant il y en a 56. Nous n'avions que 15 garderies, nous en avons aujourd'hui 37."

Nous visitons une de ces garderies, sorte de jardin d'enfants où une centaine de bambins de 4 à 6 ans semblent s'amuser ferme. On leur a dit d'applaudir quand des visiteurs au visage pâle mettent leurs longs nez d'occidentaux dans la porte. C'est un jeu comme un autre: ils applaudissent et nous demandent, à l'unisson: "Comment allez-vous, oncles?" Ils chantent une chanson à la gloire de Mao, l'oncle par excellence. Ils pouffent de rire quand on les photographie.

Nous aurions voulu flâner plus longtemps dans cette oasis de la bonne humeur: notre interprète, que même la joie des enfants n'a pas su dérider, nous indique qu'il faut continuer la visite. Il y a d'autres ateliers, d'autres écoles, d'autres réalisations du régime, plus importantes qu'une bande d'enfants rieurs.

ON FAIT CONFIANCE

La visite se termine devant une tasse de thé que nous sirotons en écoutant encore Mme Tu Lin-yan. Et en la regardant car c'est une belle femme. Elle ne fait d'ailleurs aucun effort pour l'être: pantalons gris, chemise blanche, chandail noir. A son poignet, une grosse montre d'homme. Energique et calme comme certaines femmes d'affaires de notre monde capitaliste, Mme Tu Lin-yan n'a certes pas le temps d'être coquette: elle dirige et administre une commune de plus de 40,000 âmes, elle a des objectifs à atteindre, à dépasser, des comptes à rendre aux dirigeants du grand plan.

Comprend-t-elle exactement le rôle que joue la commune Ching Chan dans le plan général? Probablement pas, mais elle fait confiance aux planificateurs, à l'Etat, à Mao.

Le régime ayant donné des preuves de son efficacité, le peuple qui avait soif d'efficacité lui fait confiance: "Ils veulent qu'on vive en commun? Pourquoi pas? C'est mieux qu'avant puisqu'on a du travail et de quoi manger. Et si ça ne vaut rien, ça ne durera pas longtemps."

En attendant, les Chinois travaillent comme ils n'ont jamais travaillé, ils entrent dans le jeu avec l'enthousiasme et la gravité de jeunes scouts. Une sorte de scoutisme athée à l'échelle nationale...

Et ceux qui ne veulent pas être *scouts?*

Nous en parlons à Mme Tu Lin-yan. Elle hésite avant de répondre: "Il s'agit de cas exceptionnels... Des camarades qui n'auraient pas compris... C'est alors le devoir de chacun des membres de la commune de les rééduquer."

— Et celui qui, malgré tout, voudrait quitter la commune?

— Il pourrait le faire, dit Mme Tu Lin-yan en souriant à notre candeur.

Mais alors, où irait-il, ce faux-frère? La quasi-totalité de la Chine est déjà organisée en communes rurales ou urbaines.

Il y a des scouts partout...

★

Lettre à un séminariste sur l'aliénation des intellectuels

Pierre Dansereau

Mon cher Etienne,

J'ai rencontré ton père dans les corridors de l'université avant-hier et il m'a annoncé la nouvelle. Ainsi ,tu vas entrer au séminaire? Je ne te reproche pas de ne me l'avoir pas dit. Je crois savoir tout ce que met en jeu la décision de "refaire sa vie." Il ne s'agit de rien de moins, n'est-ce pas? Et tu sais peut-être qu'une pareille résolution n'est pas plus définitive qu'une autre? que faute de remettre en question nous nous figeons dans la sclérose qui consacre toute complaisance et toute immobilité?

Tu avais pourtant un avenir tout taillé dans la recherche scientifique. Ta thèse de maîtrise est l'une des meilleures que j'aie vues depuis longtemps. Mais je ne t'écris pas pour te demander de reconsidérer ta décision, de penser encore une fois au grand besoin qu'a notre société d'hommes de science comme toi. Je veux croire à ta vocation et je réclame même une part de la joie où tu dois vivre en ce moment.

Tu vas connaître des moments difficiles au séminaire. Il te faudra parfois écouter sans broncher des affirmations sur la "loi naturelle" où l'on aura incorporé les données d'une physique et d'une biologie désuètes. Il te faudra accepter de ne pas ouvrir certains livres, de fermer la porte à certaines vérités parce qu'elles font partie d'un système marqué par l'erreur ou simplement par l'hétérodoxie. Il y a sans doute là une épreuve nécessaire pour ta vocation. Cette épreuve rebute beaucoup plus les forts que les faibles et il m'arrivera, en y pensant, de trembler pour toi.

Mais j'ai confiance. Tu joueras peut-être un rôle utile en ce moment où l'Eglise canadienne s'engage dans la plus grande crise de son histoire. On a parlé, il y a une génération, de la France "pays de mission," parce que les Français avaient été secoués dans leurs croyances par un affrontement brutal sur le plan de l'économie et de la politique aussi bien que sur le plan des idées. Le refus des éléments dominants de l'Eglise d'engager le dialogue avec les autres parties de la société, l'identification de l'Institution avec l'ordre établi ont navré la conscience des catholiques. Beaucoup d'entre eux ont été perdus à jamais, un certain nombre pour des motifs qui n'ont rien de particulièrement respectable, sans doute, mais combien d'autres parce qu'ils ne pouvaient plus vivre dans cette schizophrénie qu'est la fidélité au Christ et l'opposition à ceux qui gouvernent son Eglise.

Je n'ose affirmer que la France soit sortie victorieuse de cette crise. Elle a assurément produit des hommes chez qui la lucidité et la reconnaissance des vérités et des réalités que possède l'humanité contemporaine vont de pair avec une foi qui éclate aux yeux du monde: un Mauriac, un Bernanos, un de Lubac, un Teilhard de Chardin, un Congar ont des voix où résonne clairement l'écho des prophètes. Ce qui ne les garde pas, d'ailleurs, de la réprobation, de la suspicion et de la censure.

DÉBUT DE CRISE

Et nous, au Canada français, nous la commençons cette crise. L'histoire ne se répétera pas, ni celle de la France où la force des courants philosophiques et esthétiques ne se compare pas avec nos engagements idéologiques mal consentis, ni celle de la Russie illettrée et brimée, ni même celle de l'Espagne autoritaire. Il y en a qui disent que nous ne sommes pas près d'une crise religieuse. Et il est vrai que nous sommes bien en-deça de toutes les hérésies, que nous n'avons jamais su nous intéresser suffisamment au dogme pour le mettre en question. L'esthétique et la morale ne nous ont pas davantage fourni le prétexte d'un écart sérieux. Nos intellectuels et nos savants ont si bien su en tous temps faire deux parts distinctes de leur science et de leur religion, leur exigence d'unité a été si faible qu'ils ne se sont guère engagés dans des sentiers dangereux.

Non, les difficultés du Canadien avec son Eglise sont surtout institutionnelles. Il cherche à secouer le joug du clergé dans les domaines où l'autorité cléricale lui paraît une ingérence: syndicalisme, hospitalisation, et même éducation. Ceux qui vont plus loin que cela sont peu nombreux, ceux qui réclament non seulement que l'Eglise se retire de certaines fonctions et institutions, mais encore que les laïcs participent au culte lui-même sont peu nombreux. Tout au moins n'ont-ils à peu près pas osé se faire connaître.

Tu te demandes, mon cher Etienne, pourquoi je t'écris ces choses, et pourquoi en ce moment? Tu penses que je vais te brosser un portrait du clerc qu'il nous faut, de celui qu'il faut que tu deviennes? tu penses que je me prévaudrai de ta propre indignation d'hier devant certaines outrecuidances cléricales pour t'exhorter à être un tout autre homme, un prêtre comme il nous en faut pour sauver l'Eglise canadienne en péril? Eh bien, oui, c'est à peu près cela que je veux faire, avec la naïveté sans détours que l'on accorde aux hommes de ma profession. Tu consentiras même à ce

que je t'épargne certaines précautions oratoires, telle la réfutation du prétexte si souvent invoqué par des apologistes: "l'Eglise est imparfaite parce qu'elle se compose d'hommes"; telle encore "que celui-là jette la première pierre..." Nous savons fort bien que les laïcs (ou les professeurs d'université avec qui je dois m'identifier, encore que je ne parle pas pour eux) ne sont pas sans reproche; et nous savons aussi que les déficiences ou même les péchés d'un groupe social sont imputables à l'ensemble de la société. Le problème clérical c'est la responsabilité des laïcs: les excès de pouvoir d'un groupe reposent toujours sur le consentement, pour ne pas dire la complicité, de tous les autres.

UN PLUS GRAND RÔLE

Ceux qui pensent comme moi que les valeurs spirituelles doivent jouer un rôle plus grand encore que celui qui leur est dévolu actuellement et qu'elles doivent non seulement atteindre plus de monde mais pénétrer plus en profondeur dans les consciences, et qui pensent à l'Eglise catholique comme à la dépositaire de ces valeurs ne cherchent pas des coupables à montrer du doigt, ceux-là ne réclament pas de retentissantes destitutions. Non, ils espèrent que l'Eglise canadienne saura s'extirper de la confusion où la place l'excès de son autorité temporelle, l'excès de son désir d'imposer la vérité en utilisant les forces sociales, économiques et politiques qui sont actuellement à sa disposition.

Quelles forces? Eh! bien, vois un peu si l'on peut obtenir les données qui serviraient à discuter publiquement le financement des hôpitaux et l'administration des universités par exemple. Que dire des maisons d'édition, et autres entreprises? L'Eglise canadienne ne craint pas la vérité mais elle se réserve, partout et chaque fois qu'elle le peut, de la faire connaître "en temps et lieu," et par bribes. Et toujours de manière à causer le moins de préjudice possible à l'autorité. (Je m'excuse d'écrire ce mot avec une minuscule.)

En regardant autour de toi, mon cher Etienne, tu vois les jeunes se détacher de l'Eglise. Tu es peut-être fier d'appartenir à une génération moins hypocrite que la mienne. Ceux qui ne croient pas à la messe n'y vont pas; la morale sexuelle est moins stricte mais plus saine; la véritable ferveur s'exprime plus fortement, sans respect humain. Autre contraste, pourtant, et qui me frappe sans doute plus que toi: les "anticléricaux" de mon âge, malgré le triste ressentiment qui nous marque, ne sont pas antireligieux et croient chercher à leur manière le plus grand bien de l'Eglise. Nous sommes souvent blessés par l'indifférence des jeunes vis-à-vis de la religion et des valeurs spirituelles elles-mêmes. Ce grand vide nous paraît plus effrayant que notre révolte que nous voulons positive.

LE DIALOGUE NÉCESSAIRE

Il n'y a qu'une réponse à ces angoisses: un dialogue plus vivant entre les clercs et les laïcs, afin de détruire de part et d'autre le désir que nous pouvons avoir de nous faire violence. Oui, hélas! l'expression n'est pas trop forte. Si certains laïcs songent, les uns tristement les autres avec ressentiment, à arracher au clergé des privilèges périmés, certains clercs continuent de régler bien des problèmes en dictant une solution qu'ils ont le pouvoir d'imposer. (Exemple du premier cas: la déconfessionnalisation des syndicats; exemple du deuxième: l'imposition de cours de religion à toutes les facultés universitaires.) Faut-il croire que l'évolution au sein de l'Eglise ne se fait qu'à coups de concessions inévitables de la part de la hiérarchie? faut-il croire que ce sont non pas nécessairement des pressions extérieures comme celle de la Réforme mais des pressions séculières ou laïques qui, dans tous les cas sont responsables d'un progrès? Le laïc catholique voudrait croire que non. Il voudrait croire que sa voix peut être entendue, que sa bonne foi n'est pas automatiquement mise en doute s'il conteste une décision de l'autorité ecclésiastique, s'il s'insurge contre une coutume qui a perdu sa raison d'être. (Surtout quand cette raison était d'ordre social plutôt que religieux. Exemple: la nécessité où se trouvent les religieuses d'être toujours accompagnées.)

Quel est le ton de ce dialogue des prêtres et des fidèles dans notre catholique province et qu'est-ce qui s'oppose à son amélioration? A l'automne de 1956, au congrès annuel de l'Institut Canadien des Affaires Publiques, on a eu un instant l'impression que l'échange s'établirait, que la conversation engagée par quelques-uns d'entre nous privément allait se généraliser, se vivifier d'un éclatement au grand jour. Un grand espoir sans lendemain. Les bouches et les coeurs se sont refermés, le cléricalisme subit un nouveau durcissement et les vérités salutaires qui avaient été *aérées* se dissipèrent et furent oubliées.

PRODUITS D'UNE MÊME CULTURE

Comment se fait-il que nous ne puissions pas parler le même langage, nous qui sommes les produits d'une même culture, qui répondons dès l'enfance aux mêmes réflexes? Je pense qu'on peut en voir la raison dans le fait que cette culture elle-même est non seulement théocentrique mais essentiellement cléricale. Un système d'éducation inspiré tout entier par la méthodologie du séminaire conduit à l'âge adulte des laïcs et des clercs. Ceux-ci se trouvent naturellement dans un élément congénital et fonctionnel quand ils viennent à exercer leur profession. Il est naturel que toute discussion parmi eux et entre eux et nous se fasse *sur leur terrain!* Et comment y serions-nous complètement à l'aise? et comment n'éprouverions-nous pas de ressentiment devant leur incessant procès d'intentions alors que nous ne faisons qu'appliquer à notre expérience religieuse les données les plus valables de notre expérience professionnelle ou tout simplement humaine? Comment et sur quel plan continuer la con-

versation lorsque les clercs, franchissant un autre pas, prétendent passer toutes les données profanes au crible des valeurs sacrées — dont nous ne contestons même pas la primauté.

A vrai dire notre système d'éducation nous garantit un maximum de difficultés de communication pour la vie entière. Il est plus ancré dans les principes et dans les mots que dans l'expérience. Ces principes et cette éloquence offrent une base acceptable à un petit nombre et enkyste les autres dans un système où ils sont mal à l'aise le restant de leurs jours. Surtout il méprise ou tout au moins ne fait aucun usage de ce que l'individu acquiert par les moyens qu'il a. La connaissance empirique de la morale, de la poésie (voire de la science!) y est minimisée. Une hiérarchie stricte des valeurs prévaut en toutes circonstances, qui impose un ordre de présence aux disciplines et aux oeuvres humaines. De la sorte il est possible de rencontrer dans notre milieu des hommes par ailleurs cultivés qui continuent de souscrire à l'idée que la plus haute fonction de l'homme c'est de faire de la métaphysique et que l'expression philosophique elle-même porte l'individu à des sommets qu'il ne saurait atteindre par d'autres voies (par exemple, esthétique, scientifique, musicale,...).

A PART LA THÉOLOGIE...

Ce pyramidisme, mon petit Etienne, comble la suffisance de pas mal de gens (qui ne sont pas tous clercs!) et leur donne des raisons, par exemple de mépriser ce que nous faisons nous, hommes de science. Si l'on fait *autre chose* que de la théologie (que dis-je? de l'apologétique) ou de la philosophie, on fait *moins!* ce que l'on fait est d'un ordre inférieur à tous points de vue. Va donc dire que lorsque tu travaillais parmi les fumées du laboratoire, que tu tendais toutes tes forces vers l'inconnu sur lequel tu te penchais; que tu appliquais toutes les ressources de ton être à l'explorer, va donc dire que sans faire de prière tu espérais la venue du Saint-Esprit, que sans y mettre de paroles tu t'offrais toi-même, va donc lui dire que tes gestes étaient une prière!

Tu comprends? c'est cela qui nous blesse: le peu de valeur qu'ils accordent à ce que nous faisons. La noblesse et la piété sont pour eux seuls, tandis que l'humble labeur *profane* et inconscient de lui-même est pour nous. Il n'y a de piété qu'à l'image de la leur, souvent à notre gré pompeuse et *verbale*. Te rappelles-tu le conseil du vieil oncle Gottfried au jeune Jean-Christophe? Il disait: "Sois pieux devant le jour qui se lève. Ne pense pas à ce qui sera dans un an, dans dix ans. Pense à aujourd'hui. Laisse tes théories. Toutes les théories, vois-tu, même celles de vertu, sont mauvaises, sont sottes, font le mal. Ne violente pas la vie. Vis aujourd'hui. Sois pieux envers chaque jour. Aime-le, respecte-le, ne le flétris pas surtout, ne l'empêche pas de fleurir."(1) Cette piété-là c'est la même que l'autre, elle a aussi sa source dans la contemplation. Nous ne pouvons pas regarder Dieu en face mais nous trouvons son reflet dans la création d'autant mieux que nous ne trichons pas, que nous nous adressons directement à elle sans jouer un infâme jeu de miroirs.

Les hommes de science ne sont ni particulièrement modestes ni particulièrement humbles c'est entendu. Je ne sais pas pour autant si leur orgueil est plus coupable que celui des artistes ou des théologiens. Je suis bien obligé d'admettre qu'il dresse quelquefois une barrière aux échanges. Mais comment la franchir quand on se fait dire par un éminent père jésuite: "Quand vous voudrez nous parler de botanique, nous vous écouterons, mais s'il s'agit de problèmes sociaux..." Laquelle de ces deux propositions est la plus inacceptable: l'amour du père pour la botanique ou son refus de m'entendre sur la démocratisation du Québec?

Et quand il s'agit d'amour? et quand il s'agit d'argent? Combien de fois la mesquinerie et pour tout dire la vulgarité de l'attitude de certains clercs ne nous a-t-elle pas blessés? Le vocabulaire qu'ils emploient est souvent en lui-même humiliant. Nous sommes embarrassés par les histoires à double sens qu'ils nous racontent (pour se mettre à notre niveau?) par leurs allusions à nos plaisirs (légitimes) à l'appât (légitime) du gain et à la prospérité (bien méritée) de nos familles. Cette référence au côté le plus bas de la sexualité et de l'économie avec son ton permissif, contient un écho des éternelles mises en garde qu'ils nous servent dans les journaux tous les jours. Elles nous rappellent aussi les centaines de sermons inutilement déprimants auxquels nous pouvons si rarement échapper.

La prédication, autre tour d'isolement et de séparation. Un prêtre à qui quelqu'un disait qu'il évitait l'église paroissiale sur l'avis de son confesseur était bien d'accord que le *niveau* de la prédication dans nos paroisses n'est pas de nature à satisfaire un professeur d'université. Comment lui faire comprendre qu'il ne s'agissait pas surtout du niveau intellectuel des prédicateurs, ni même de la qualité de leur langue, ni même de leur capacité de comprendre les problèmes pratiques du laïc, mais tout simplement du manque total d'une approche réelle, positive et de l'absence de ferveur. Ce dernier point est le plus grave: notre clergé, obsédé par le péché, nous renvoie sans cesse l'image hideuse de l'homme déchu et à peu près jamais l'image glorieuse de Dieu et le message joyeux des saints.

SUIS-JE TROP EXIGEANT?

Tout ceci étant dit, suis-je trop exigeant? Suis-je même déraisonnable? Et que suis-je consentant à offrir en retour ?Je veux que le clergé quitte les syndicats et les universités, desserre son emprise sur les hôpitaux et sur les écoles? Je veux que l'Eglise recule, se retire? je vais à l'encontre de la

---

(1) Romain Rolland, Jean-Christophe. Edition définitive, Albin Michel, Paris, 1952, p. 370.

volonté de *présence* de l'Eglise et du Christ? Non, au contraire, je souhaite ardemment que dans tous les domaines s'agrandisse et s'approfondisse l'aire des valeurs spirituelles et singulièrement de celles qui sont spécifiquement catholiques. Je ne cherche pas d'appui chez ceux de mes confrères scientifiques qui cantonnent la foi dans le secteur le plus étroit possible, qui mesquinent sur la comptabilité de ce qu'ils sont obligés d'accepter comme vérité révélée. Mais je m'oppose à la pénétration de ces valeurs par la force, je m'oppose à la surveillance soupçonneuse dont sont victimes nos institutions, je m'oppose à toutes les pressions sociales qui rendent équivoques les gestes sacrés (bénédictions de routes, ponts, etc.) et qui risquent de les profaner; je m'oppose à l'endoctrination sous toutes ses formes, aux cours de philosophie ou de sociologie qui virent à l'apologétique, aux exercices sportifs qui virent au marathon de dévotions: je m'oppose aux concours de "bouquets spirituels" et aux jeux d'argent et autres spéculations pour de bonnes oeuvres.

Le message de Jésus nous parvient toujours, il nous parvient à travers le vacarme de tout cet appareil, à travers la fumée des gros cigares et des grosses automobiles (les curés québécois n'osent plus faire de sermons sur la pauvreté; on s'est chargé de mettre l'Abbé Pierre à sa place, n'est-ce pas?). Ce message nous parvient, mais il faut tendre l'oreille. En fait il faut souvent la fermer si l'on veut plonger dans cette paix intérieure où réside la joie d'être enfant de Dieu.

Mon cher Etienne, il y a beaucoup d'humeur dans ce que je t'écris aujourd'hui. Il y a du dépit et du ressentiment? Il n'y a rien de tellement nouveau pour toi, peut-être. Mais quelle est la place des intellectuels dans l'Eglise au Canada français? Il y a sans doute quelques clercs—surtout dans le clergé régulier — qui nous donnent quelque nourriture et qui vivent de notre vie et parmi nous. Mais la hiérarchie, elle, ne s'adresse pas à l'intelligence. Elle exige la soumission et au besoin par la force. La plupart d'entre nous éprouvent beaucoup de peine à s'associer aux oeuvres de l'Eglise. Il nous est difficile de nous convaincre que ce que nous avons à y apporter a vraiment de la valeur. Nous avons l'impression qu'on nous est reconnaissant de nous taire. Et en nous taisant nous nous trahissons nous-mêmes et nous trahissons le Christ. Nous voilà dans le portique, sur le parvis peut-être. Nous faisons corps avec l'Eglise.

Souviens-toi de nous, Etienne, toi qui traverses la barrière. Rappelle-toi nos conversations au laboratoire, à la maison, au café, nos angoisses non seulement pour le salut de notre peuple, mais pour notre salut, la chose la plus grave, nous ne l'oublions pas. Il m'est arrivé de t'aider, d'exercer ma fonction de professeur, ou tout simplement mon rôle d'aîné, lorsque tu étais aux prises avec une difficulté personnelle. Pour moi il me semble que la communion des saints commence parmi nous ici-bas, que nous nous aidons par notre affection même si nous pouvons nous unir par notre sollicitude. Sache bien choisir le meilleur. Adieu, Etienne.

★

TOUT LE MONDE ET SON PERE

PITIÉ POUR LA VÉRITÉ

Monsieur le Directeur,

A la page 32 de la livraison de novembre, vous publiez un articulet intitulé: "Pitié pour les religieux".

Où avez-vous pris vos renseignements? Les religieux, du moins les religieux enseignants — paient plein prix pour leurs études universitaires. De plus, ils ne jouissent pas encore à l'égal des laïcs de bourses d'étude.

Quand notre enquête sera terminée, nous vous ferons parvenir, sinon nos factures, du moins le montant global versé par les Frères enseignants pour leurs étudiants universitaires.

A bon entendeur, salut!

Fr. Jean-Roméo, sc.

La Commission des Etudes
des Frères éducateurs du Canada
Jonquière.

N.D.L.R.

Cette note nous a valu plusieurs lettres; toutes soulignent la même "erreur" de Cité libre et précisent que les religieux paient, comme tout le monde, leurs frais de scolarité universitaire. Précisons à notre tour que la notule était, non pas erronée mais équivoque. En affirmant que les religieux "étaient les seuls étudiants à jouir de la gratuité au niveau universitaire", l'auteur voulait attirer l'attention sur le fait que les religieux ne défraient pas leurs études à même leurs ressources personnelles, qu'ils émargent au budget de leur communauté, tombant ainsi sous le coup de l'affirmation de Mgr Lussier: "Ce pour quoi on ne paye rien, ça ne vaut rien..." Car il est exact, et Cité libre ne l'ignorait pas, que les ordres religieux doivent payer pour leurs sujets les mêmes frais que les étudiants laïcs.

★

FAITES VOS JEUX

L'évolution des partis

Jean Marchand

TOUTE tentative de démocratisation, tout effort de pensée sur le plan politique, méritent d'être encouragés et salués comme des événements heureux. On peut être en accord ou en désaccord sur les résultats de telles initiatives, ou sur les intentions de ceux qui les ont prises mais, dans une société démocratique, il est sain que des citoyens repensent constamment les structures des partis politiques de même que leurs objectifs.

Je ne connais pas de démocratie qui se soit développée en un tour de main et qui ait trouvé sa vérité par voie de révélation. L'évolution des partis politiques est congénitalement reliée à l'évolution de la conscience populaire qui se fait, comme on le sait, lentement et par des cheminements remplis d'embûches, d'hésitations, de reculs et de tâtonnements. Ceux qui ignorent ou n'acceptent pas ce processus sont voués à l'isolement et à la stérilité. D'ailleurs un tel comportement est, en lui-même, anti-démocratique.

REFLÉTER LA MAJORITÉ

C'est pour avoir oublié cette vérité fondamentale que certains partis socialistes n'ont pu subir, avec succès, l'épreuve du pouvoir. Le gouvernement de M. Mollet, en France, a dû se résigner à faire une politique de droite pour se maintenir en place. Le Labour Party britannique a, à plusieurs reprises, revisé ses objectifs pour des raisons d'efficacité électorale. Inversement, le parti conservateur anglais a dû adopter une politique que l'on qualifierait ici de *gauche* sachant très bien que les électeurs n'étaient pas prêts à retourner au conservatisme traditionnel. Mossadegh a été jeté en prison par ceux-là mêmes qui en avaient fait une idole parce qu'il n'avait pas en main les instruments nécessaires à la réalisation de sa politique de nationalisation. Il n'est pas toujours suffisant d'avoir raison!

Tout cela pour revenir au truisme qu'en démocratie, le gouvernement doit refléter et exprimer ce que la majorité de la population pense et croit et qu'on ne peut exiger de cette dernière l'héroïsme à jet continu.

La seule façon de briser le rythme normal de l'évolution d'une société est par la violence. Ainsi, il n'y a aucun doute que la révolution russe et l'insurrection cubaine constituent des phénomènes exceptionnels d'accélération. Comme il ne peut être question, au Canada, de renouveler ces expériences, nous devons donc avoir recours aux moyens démocratiques et constitutionnels pour assurer notre progrès politique.

Il n'y a aucun doute, comme l'affirmait M. Jean-Claude Lebel, dans la dernière livraison de *Cité libre*, que le C.C.F., au Canada, a joué un rôle considérable dans l'évolution de notre pensée politique. Mais on ne peut lui donner tout le crédit de cette évolution. Le syndicalisme a droit à sa large part de même que plusieurs autres organisations à caractère social, éducatif ou économique. On ne peut, non plus, négliger l'apport des personnalités. La conscience politique des citoyens de la province de Québec s'est développée considérablement depuis une quinzaine d'années.

La démocratie n'est jamais l'oeuvre d'une institution, d'un groupe ou d'une classe. Par définition, elle est le fruit de l'effort parallèle déployé dans des milieux diversifiés et représentatifs de la population.

COLLOQUE DE KINGSTON

J'ai affirmé à Kingston que je ne croyais pas à un parti ouvrier. Je n'y crois pas pour deux raisons: premièrement parce qu'en principe c'est inadmissible, et, deuxièmement, parce qu'un tel parti ne peut prendre le pouvoir que par la force.

Le bien commun politique ne pouvant s'identifier au bien particulier d'une classe — si importante que soit cette classe — je ne vois pas comment un parti ouvrier pourrait se justifier moralement. Ce qui est vrai d'un parti ouvrier l'est également de tout parti représentant les seuls intérêts d'un autre groupe social. Nous avons suffisamment souffert de cette aberration au Canada pour que nous ne répétions la même erreur au profit d'une nouvelle catégorie de citoyens.

Un parti greffé sur une seule classe ne peut trouver l'appui démocratique minimum à l'obtention du pouvoir politique. Comme le pouvoir est la fin même du parti politique, ou bien ce parti de classe pourrira dans l'opposition ou bien il tentera de s'emparer du gouvernement par d'autres moyens que les moyens démocratiques.

La C.C.F. a très bien compris qu'il lui fallait élargir sa clientèle électorale si elle voulait devenir un grand parti canadien. Elle a accepté de se fondre dans un troisième parti qui cherchera des appuis dans tous les milieux de la population. Il faut applaudir à cette transformation qui révèle une plus grande maturité politique et un meilleur sens électoral.

Je n'ai jamais affirmé que ce nouveau parti,

s'il réussit à s'enraciner dans les diverses couches de la population, sera un parti de classe ou un parti ouvrier. Même si quelques esprits chagrins avaient trouvé, dans cette affirmation, une confirmation de leurs préjugés, je regrette de ne pouvoir les satisfaire. On aura beau me "crier des noms", cette tactique infantile aura pour seul effet de révéler le degré de sectarisme de ceux qui y ont recours.

DÉMOCRATISATION DES PARTIS TRADITIONNELS

S'il est heureux que la C.C.F. se trouve une assiette électorale élargie, il est également de bonne augure que les "vieux partis" sentent le besoin de se démocratiser et d'élaborer des programmes qui répondent mieux aux aspirations de la population. On pourra être plus ou moins optimiste, ou plus ou moins pessimiste, sur ces tentatives de renouvellement mais, on ne peut, à priori, les condamner à l'échec ou présumer la mauvaise foi.

Au colloque de Kingston, la qualité et le caractère progressif de la plupart des travaux qui furent présentés sont un indice encourageant et nous permettent d'espérer un renouveau dans la politique canadienne. Ces travaux auraient fort bien pu être présentés à une convention du troisième parti et recevoir une approbation enthousiaste. Toutefois, le colloque n'étant pas une réunion officielle des libéraux, peut-on raisonnablement espérer que le parti partagera les points de vue qui y furent exprimés? Je n'en sais rien. Seul le temps le dira. En attendant, nous n'avons qu'à encourager ceux qui font l'effort de rajeunir et d'adapter notre pensée politique.

Si les conservateurs décident d'emboiter le pas dans cette direction, il faudra les applaudir car tout progrès dans la voie de la démocratie ne peut être que profitable à la population.

Dans le domaine provincial, je crois que l'expérience libérale est valable et qu'il faut appuyer les éléments du parti qui cherchent honnêtement une solution à nos problèmes. Certains doctrinaires leur prédisent un échec retentissant! Je ne souhaite pas qu'ils aient raison bien que je sois parfaitement conscient des difficultés énormes que ces éléments rencontreront dans leur entreprise de rénovation.

Je ne suis pas de ceux qui auraient aimé que le régime duplessiste conserve le pouvoir afin de dégoûter définitivement le peuple car le réel danger que nous courions était de le dégoûter de la démocratie elle-même.

Je ne suis pas de ceux, non plus, qui croient que le salut doit nécessairement venir d'une formation politique déterminée et que, s'il vient autrement, il ne peut être le salut espéré.

En somme, notre première tâche, comme le disait P.-E. Trudeau, est de créer la démocratie. Il sera plus facile, par la suite, de l'orienter et de permettre aux différentes tendances de s'exprimer.

★

Les relations canado-cubaines

La mission américaine au Canada

Adèle Lanzon

Au cours des dernières semaines, les relations canado-cubaines se sont soudainement resserrées. Il est difficile de saisir pour le moment, le sens et la portée exactes de l'attitude adoptée par le Canada vis-à-vis de Cuba. Bien sûr, les relations canado-cubaines ne revêtent aucun caractère sensationnel. M. Diefenbaker est loin d'avoir juré une amitié éternelle au régime Castro. Il s'est au contraire farouchement défendu d'avoir blâmé les Etats-Unis pour leur politique à l'égard des révolutionnaires cubains. Cependant, les Canadiens se sont prudemment abstenus d'emboîter le pas dans la campagne de dénigrement menée contre la République cubaine. Et, au lieu de se joindre au blocus économique décrété par Washington, contre La Havane, ils n'ont pas caché leur intention d'intensifier le commerce entre Cuba et le Canada.

L'ENTENTE AVEC LE CANADA

Déjà, des marchés ont été conclus. Notre pays a acheté 5,000 tonnes de sucre cubain. Le Canada fournira en retour de la farine et divers autres produits, y compris des pièces de rechange pour machines.

Du côté cubain, la volonté d'entente avec le Canada s'exprime ouvertement. Seules les deux banques canadiennes installées à Cuba ont échappé aux mesures de nationalisation prises par le gouvernement de La Havane. De plus, un fait semble indiquer que cette politique de bonne entente avec le Canada ait été décidée par La Havane depuis assez longtemps. En effet, on a annoncé il y a quelques semaines que le transfert dans des banques canadiennes de l'argent cubain placé aux Etats-Unis venait d'être achevé. Or, ce transfert a été effectué petit à petit, pour éviter des représailles américaines, et s'est échelonné sur une période de plusieurs mois. Comme par hasard, la nationalisation de toutes les banques étrangères, sauf des banques canadiennes a coïncidé avec la fin des opérations de transfert et avec la décision canadienne de commercer avec Cuba, en dépit du blocus économique. En même temps, Castro, au cours d'une émission télévisée expliquait aux Cubains que les banques canadiennes (1) se chargeraient de toutes les opérations monétaires et de crédit qui seraient effectuées entre Cuba et les pays étrangers. Il ajoutait que les gouvernements cubains et canadiens entretenaient d'excellentes relations.

* * *

---

(1) Banque Royale et banque de la Nouvelle-Ecosse.

UNE PENSÉE RÉALISTE

Les intempérances de langage de Castro et l'extraordinaire audace (souvent comparée à celle de Tito) de sa politique, ont pu donner l'impression que le gouvernement cubain n'agissait que sous le coup d'impulsions haineuses et irréfléchies. Rien n'est moins fondé que cette hypothèse. La passion, l'héroïsme, le sens de l'aventure, n'auraient jamais suffi à faire triompher une révolution que personne ne croyait possible, et encore moins à lui faire conserver le pouvoir dans des conditions si difficiles. Cette entreprise a exigé de la réflexion, une haute stratégie et une pensée politique très réaliste.

M. Raymond Cartier de *Paris-Match* peut, si cela l'accommode, ne voir en Castro qu'un hystérique qui ne se lave pas; il s'est trouvé un grand nombre d'observateurs étrangers pour apprécier au contraire les remarquables facultés intellectuelles de Castro et de son principal lieutenant de guerre, Ernesto *Che* Guevarra.

On oublie trop facilement que Castro s'est d'abord tourné vers Washington. En 1959, il est même venu aux Etats-Unis, où le président a trouvé moyen de ne pas le recevoir. Il s'est entretenu avec le vice-président qui lui a demandé de préserver les intérêts américains à Cuba. Malheureusement pour lui, Nixon faisait face à un interlocuteur qui se souciait davantage des intérêts des Cubains que de ceux des Etats-Unis. Castro voulait instaurer des relations d'égal à égal entre son pays et Washington. Mais le Département d'Etat n'avait pas l'habitude de sacrifier les intérêts de la United Fruit à ses bonnes relations avec un pays étranger. Il s'en est suivi une longue chaine de représailles mutuelles qui ont abouti à ce qui a été considéré comme un alignement de Cuba sur les positions soviétiques.

Cependant, si l'on examine de plus près les agissements du gouvernement cubain, on se rend compte que s'il a eu l'audace de jouer à fond contre les Etats-Unis la carte soviétique, il n'a jamais, malgré les apparences, perdu de vue, sa mission de pays américain.

On pourrait croire que Castro a osé s'attaquer à la politique de Washington parce qu'il avait l'URSS et la Chine derrière lui. C'est une façon fausse de voir le problème. S'il a osé jouer la carte soviétique, c'est qu'il sentait qu'il trouvait dans les populations d'Amérique latine un appui considérable. On l'a bien vu à la conférence de l'OEA au cours de laquelle, malgré des pressions énormes, les Etats-Unis n'ont pu obtenir une condamnation formelle contre Cuba.

Le gouvernement Castro a peut-être des attitudes passionnées, mais on aurait tort de croire qu'elles sont irréfléchies. La violence verbale du leader cubain à l'ONU a pu choquer une partie des délégués, mais elle a sûrement été comprise par un grand nombre d'Africains et d'Asiatiques. Et cela, Castro le sait très bien.

Il est d'ailleurs assez amusant de noter qu'au moment même où la grande presse occidentale s'indignait en *choeur* des mauvaises manières de ces Cubains qui apportaient des poulets dans leur chambre d'hôtel à New-York, l'"hystérique" qui est à la tête de leur gouvernement soignait patiemment ses bonnes relations avec les deux voisins des Etats-Unis, le Mexique et le Canada.

SOLIDARITÉ AVEC LE MEXIQUE

Du côté mexicain, c'est la solidarité révolutionnaire qui joue. Il y a peu de temps, le bulletin officiel de l'ambassade du Mexique à Ottawa publiait au chapitre de "la solidarité de l'hémisphère occidental" des extraits de la presse mexicaine, tous dans le même esprit. Qu'on se rende compte par les lignes suivantes:

"Quand le président Dorticos de Cuba est arrivé à Mexico le 10 juin 1960, le président Lopez Mateos a déclaré dans son discours de bienvenue: "Vous vous rendrez compte que le Mexique porte la plus grande attention à Cuba et qu'il suit avec un intérêt fraternel les événements qui surviennent dans votre pays. Tout ce qui vous arrive nous concerne. Nous sommes persuadés que votre peuple réussira à trouver — grâce aux sacrifices que les grands bouleversements sociaux imposent toujours — la meilleure façon de réaliser ses aspirations nationales. Nous, Mexicains, qui avons surmonté des difficultés semblables, comprenons et apprécions à leur juste valeur les efforts créateurs de Cuba. La réforme agraire — malgré ses erreurs et des échecs — a constitué au Mexique également, le facteur déterminant dans l'édification d'un type nouveau de pays, d'un pays dont nous sommes fiers."

Evidemment, pareil langage ne se conçoit pas chez nous. La réforme agraire est le dernier de nos soucis puisqu'elle ne correspond pas aux réalités canadiennes. Aussi le gouvernement cubain, tout passionné qu'il est de sa propre révolution, a-t-il cherché pour ses relations avec le Canada, un terrain d'entente tout différent et en somme très bien adapté à nos intérêts: celui des relations économiques et financières.

Ces efforts diversifiés de bonne entente avec des pays d'Amérique du Nord ou du Sud, indiquent que le gouvernement cubain est très conscient de son appartenance au continent américain et que, s'il accepte l'aide soviétique et chinoise, il attache beaucoup d'importance à ses relations avec les pays d'Amérique.

IL FAUT AIDER CUBA

Les ententes commerciales conclues entre Cuba et le Canada ont suscité beaucoup d'intérêt au Mexique. Si ces bonnes relations Canada-Cuba-Mexique devaient s'intensifier, elles pourraient jouer un rôle capital dans l'évolution de l'hémisphère occidental. Elles pourraient emmener notre

pays à prendre une part très active dans la transformation politique inévitable des deux Amériques. Dans de pareilles conditions, l'adhésion éventuelle du Canada à l'OEA aurait une signification réelle. En adoptant une telle politique, notre pays trouverait des intérêts économiques et des atouts politiques appréciables.

On peut se demander quels sont les motifs qui ont poussé le Canada à accepter de commercer avec Cuba. Certains ont émis l'hypothèse que les Etats-Unis se servent du Canada pour reprendre indirectement des relations avec Cuba, sans perdre la face. S'il en est ainsi, notre rôle est moins brillant, mais il demeure utile. S'agirait-il simplement de permettre à quelques entreprises canadiennes de faire deux ou trois bonnes affaires? Ou bien, le gouvernement canadien aurait-il décidé enfin de mener systématiquement une politique indépendante, profitable pour nous et pour l'ensemble des Amériques?

Nous avons toutes les raisons du monde d'intensifier nos bonnes relations avec Cuba. Plus ce pays trouvera d'appui, plus il sera solvable et bon partenaire économique. Quant aux arguments soi-disant idéologiques qui pourraient être invoqués contre une telle politique, ils ne tiennent pas. Comme Cuba, la Guinée en Afrique a la réputation d'être pro-soviétique. Ce qui n'a pas empêché les Etats-Unis de conclure un accord économique important avec ce pays. Il ne faut pas tomber dans la mythologie. Ni la Guinée, ni Cuba ne sont des satellites soviétiques. Ce sont des pays farouchement nationalistes, audacieux dans leur politique et qui n'ont ni l'intention ni les dispositions pour passer d'une servitude à une autre. Ils veulent être indépendants. Nous pouvons les y aider tout en y trouvant notre profit.

★

POLITIQUE MUNICIPALE

Un coup de barre

Georges Dufresne

JEAN DRAPEAU, sans DesMarais, à la mairie, une majorité absolue de conseillers au nouveau Parti civique de Montréal, l'abolition de la classe C: vraiment le 24 octobre a changé la face de Montréal. Il est difficile au moment où j'écris ces lignes comme d'ailleurs au moment où vous les lisez de voir toutes les conséquences de ce coup de barre brutal. Il me semble cependant qu'il peut y avoir avantage à considérer les sources de la transformation et à faire le point au moment où la nouvelle administration prend le départ.

Avant tout, il convient de féliciter les citoyens de Montréal de s'être débarrassés en même temps du triste couple Fournier-Savignac et du spectre moyenâgeux que constituait la classe C. Le sénateur Sarto Fournier et ses comparses étaient entrés à l'hôtel de ville portés par le bras de Duplessis. Celui-ci mort, le 24 octobre arrivant après le 22 juin, c'eût été une mauvaise plaisanterie que de garder Fournier. La plupart l'ont compris, sauf Notre-Dame de Grâce comme on s'y attendait un peu.

ABOLITION DE LA CLASSE C

Une chose me frappe tout particulièrement au sujet de l'abolition de la classe C, c'est le silence total qui a prévalu depuis. Même avant le referendum, seuls quelques-uns des corps qui y étaient représentés l'ont défendue, assez mollement d'ailleurs à ce qu'il m'a semblé. Depuis, rien. C'est, je crois, un bon indice de son insignifiance. Créée pour mettre un frein à la corruption, cette classe C d'inspiration corporatiste (ce qui est curieux lorsqu'on pense qu'elle naquit dans un ministère dirigé par l'Honorable T.-D. Bouchard), a amené au Conseil quelques rares citoyens éclairés et dévoués à la chose publique, mais dans l'ensemble elle a surtout ajouté à la confusion sans diminuer la corruption. Et je pense que les citoyens de Montréal ont bien fait de la reléguer au musée d'où elle sortait, dès qu'on leur en a offert la chance. Avant de laisser la poussière en reprendre l'ensevelissement, arrachons-lui au moins le bénéfice d'une leçon, que les solutions anti-démocratiques sont rarement de bons remèdes aux maux de la démocratie.

Avec cette amputation de la classe C, l'administration reste entre les mains de 66 conseillers des classes A et B et du maire. Après les élections du 24 octobre, cela veut dire entre les mains de Jean Drapeau et de son parti, le PCM. Celui-ci possède la majorité absolue avec 45 conseillers en face d'une opposition comprenant vingt conseillers dits indépendants et monsieur Gagliardi, ce dernier habituellement mentionné à part pour diverses raisons dont la moindre n'est pas que le considérer comme indépendant dépasse l'imagination.

DIVORCE DRAPEAU-DESMARAIS

La plus grande surprise de cette élection a, sans conteste, été la défaite totale essuyée par la LAC. Pas un seul candidat élu. Personne ne s'attendait à un échec aussi complet.

L'on peut penser que cette défaite aurait pu être évitée ou au moins limitée si la Ligue avait apposé un adversaire à Jean Drapeau, c'est-à-dire présenté un candidat à la mairie. Et l'étude des faits fournit des données à l'appui de cette opinion. Bon nombre, sinon la plupart, des candidats qui se présentaient sous l'étiquette du PCM et qui ont été élus n'offraient vraiment rien qui leur vaille la préférence de l'électeur si ce n'est qu'ils étaient les candidats de Jean Drapeau. En face d'eux, ceux de la LAC avaient l'air d'être les membres d'un parti sans tête, puisque sans candidat à la mairie.

On peut se demander pourquoi la LAC n'a pas agi autrement. Tout d'abord, cet aspect de la psychologie de l'électeur n'est devenu apparent dans

toute sa force que dans les derniers jours de la campagne pour ne pas dire à la proclamation des résultats. Par ailleurs, comme Pierre DesMarais le disait lui-même à des intimes, il était assez difficile pour la Ligue, après avoir édifié le prestige de Jean Drapeau et l'avoir soutenu pendant six ans, de lui trouver et de lui opposer un adversaire, à trois semaines des élections. L'argument a un certain poids et il est évident qu'il était relativement plus facile de trouver des candidats aux postes de conseillers, comme Drapeau l'a fait. Ajoutons que nous ne sommes pas tout à fait convaincus de l'impromptu de la chose dans le cas de ce dernier. Quoi qu'il en soit, — et je n'oublie pas que la sagesse a posteriori est facile, — la LAC paraît avoir manqué gravement de prévoyance. Il devait être évident, à l'intérieur de la Ligue, que Jean Drapeau tolérait mal la direction, disons parfois autocratique, exercée par Pierre DesMarais, cela étant apparent même à l'extérieur et depuis longtemps. Aussi l'on aurait dû prévoir la scission et se prémunir là-contre, peut-être même la provoquer plus tôt au lieu de laisser le choix du moment au dissident. Sans doute a-t-on cru qu'il ne pousserait pas jusqu'à la rupture.

L'on s'est trompé et Jean Drapeau a été le plus habile, d'une habileté qui n'était pas sans courage d'ailleurs. Les commentaires qui, après sa décision, prédisaient la victoire de Fournier l'ont bien montré; de même la pléthore subséquente de candidatures à la mairie. Heureusement les gens qui se sont mis sur les rangs ressemblaient tellement plus à Fournier que c'est à ce dernier qu'ils ont rongé des votes, augmentant l'avantage de Drapeau. Mais l'on a le droit de penser qu'il en aurait été tout autrement s'il y avait eu un candidat appuyé par la LAC. Le sénateur Fournier l'aurait sans doute alors emporté. Réjouissons-nous donc de ce qui est arrivé.

Un dernier mot sur le divorce Drapeau-DesMarais. Qui faut-il blâmer? — Les deux sont, à mon avis, d'une honnêteté scrupuleuse mais ils n'ont ni l'un ni l'autre la réputation d'avoir le caractère facile. A ce sujet d'ailleurs l'on m'a signalé ce détail intéressant que, dans la scission de la LAC, ce sont surtout les gens qui avaient travaillé avec Jean Drapeau qui sont restés fidèles à DesMarais et... vice-versa! Il semble donc que les torts seraient partagés.

MANDAT D'INTÉRIM: ÉQUIPE D'ACTION

Si nous regardons maintenant vers l'avenir, il y a au départ un paradoxe qui me frappe et où je vois la racine de bon nombre de difficultés. C'est que d'une part le mandat en jeu dans cette élection était essentiellement un mandat d'intérim et que d'autre part les électeurs ont choisi de le confier à une équipe dynamique, qui brûle d'agir. Lorsque la Commission Champagne a produit son rapport, il était trop tard pour en appliquer les recommandations à la charte de Montréal avant les élections. On a décidé d'y procéder, mais en réduisant le mandat accordé aux élus à deux ans. En somme, ils devaient occuper les postes pendant que les réformes seraient établies. Le mandat en était donc un d'administration plutôt que de marche en avant. Or Jean Drapeau et ceux qui l'ont suivi hors de la LAC peuvent, à mon avis, être considérés comme les activistes par opposition aux administrateurs, plus prudents, qui sont demeurés autour de monsieur DesMarais. Ce paradoxe aura peut-être pour conséquence l'avantage suivant, que les intérêts de la métropole seront défendus avec plus d'ardeur au cours de l'élaboration des réformes qu'on va apporter à la charte. Mais l'ardeur n'est pas tout et je ne vois pas dans le PCM qui apportera à monsieur Drapeau l'équivalent des avantages que lui auraient donnés l'expérience, la prudence et la patience de monsieur DesMarais. Par ailleurs, je vois dans la qualité provisoire du présent mandat la source de frustrations renouvelées pour monsieur Drapeau. J'ai peur qu'il s'impatiente à trouver cet obstacle trop souvent sur la route où il s'engagera pour faire progresser l'administration municipale.

Même sans cet obstacle extraordinaire d'ailleurs, l'on a raison de s'inquiéter quand d'une part on connaît le caractère entier du nouveau maire et que l'on constate l'absence autour de lui de conseillers qui aient une expérience comparable même de loin à celle qu'il trouvait en monsieur DesMarais. Ajouterais-je qu'en pensant à cela, j'éprouve la crainte de le voir s'évader des difficultés de la chose administrative dans quelque croisade qui serait d'une utilité douteuse pour la métropole.

Aussi c'est de tout coeur que je lui souhaite de trouver dans le PCM les appuis dont il a besoin et peut-être aussi un certain frein.



Dans notre prochaine livraison

. . . Jean Pellerin nous offre des images du Japon, Arthur Lamothe parle du cinéma, du commerce et des foules, Gilles Desrochers étudie un projet d'autoroute, Jean-Charles Falardeau adresse une lettre à un ami français et Pierre Vadboncoeur évoque le souvenir du peintre Borduas.

LETTRE OUVERTE
à Gérard Pelletier sur l'unanimité

Pierre Charbonneau

JE me suis senti visé par votre article *Feu l'unanimité* dans la livraison d'octobre de *Cité libre* et j'imagine que l'armée montante des non-catholiques, des non-pratiquants et des agnostiques ont éprouvé les mêmes sentiments. C'est une provocation que vous nous avez lancée et elle l'est dans des termes sincères et honnêtes. Souffrez que j'use de la même franchise en relevant le défi et en vous livrant quelques réflexions sur une situation qu'à titre de chrétien vous décrivez comme tragique, mais qui, pour nous, est source de réjouissances et de délices secrètes. Permettez-moi également dans ce terrain en constante ébullition, dans lequel poussent les racines de notre être intime, de faire quelques accrocs à l'objectivité. La subjectivité a parfois ses droits.

Votre diagnostic sur la désintégration religieuse dans le Québec, quoique juste, reste prudent et conservateur. De tous les catholiques que je connaisse, vous êtes à coup sûr celui qui analyse le problème avec le plus de lucidité en même temps qu'il mesure toute son ampleur. Au bénéfice de vos coreligionnaires laïcs et religieux, dont certains semblent avoir la tête dure, je suis prêt à corroborer vos pires prédictions et à les assurer que ça ne fait que commencer. Je vous cite un fait, très symptomatique du climat actuel. Je me trouvais récemment avec quelques confrères représentant des milieux différents. Au terme d'une discussion sur la religion (les conversations au Canada français se terminent toujours sur ce thème!), nous nous sommes aperçus qu'un seul d'entre nous, soit un sur sept, était croyant. Et pourtant nous avons tous été élevés dans des familles catholiques pratiquantes. Le temps n'est pas loin où nous aurons une notion plus claire de notre nombre et, à ce moment, j'ai bien peur que l'effort de déblaiement et de déblocage de la zone religieuse, entrepris par *Cité libre*, ne pèsera pas lourd dans la balance, si ce n'est qu'il aura contribué à clarifier la situation et à préparer les esprits à des modifications profondes des cadres existants.

Vous êtes un instrument précieux pour les vôtres, qui malheureusement ne sont pas tous d'accord la-dessus, mais pour nous, qui vivons en marge des préoccupations de la chrétienté québécoise, vous ne faites que retarder l'inévitable échéance en donnant l'illusion aux catholiques éclairés que ça bouge et que la société catholique canadienne-française possède en elle-même tous les germes d'un renouveau. Je ne m'en prends pas ici à l'oeuvre de *Cité libre* dans le domaine politico-social, oeuvre digne des louanges des démocrates de coeur et d'esprit. Dans la sphère religieuse cependant, je vous classe, toutes proportions gardées et au risque de commettre une injustice, dans la même catégorie que le phénomène "Dion-O'Neill" et cette récente découverte du *Devoir*, le Frère Untel, l'écrivain le plus cité depuis deux mois et le nouveau *darling* des intellectuels catholiques. Des manifestations comme ces deux dernières, qui ont tendance à se multiplier et à se répéter à intervalles réguliers sur la scène québécoise (on croirait à un schème préétabli!) et qui viennent saper le beau dogmatisme des Jésuites, ne servent en définitive qu'à donner bonne conscience à l'*intelligensia catholique*. Je me refuse pour ma part à m'y associer parce qu'elles tendent à perpétuer un état clérical que je n'admets pas et dont leurs auteurs, malgré une ouverture d'esprit évidente, sont drôlement solidaires. Je ne nie pas à ces clercs le droit de dénoncer l'étroitesse de leurs confrères et de s'en prendre à la hiérarchie. Si cela peut contribuer à semer la zizanie dans leurs rangs, un tel développement (et je dis ceci sans aucune pointe de cynisme) est susceptible de hâter notre cause. Mais ne me demandez pas d'être juste et objectif et de m'esclaffer avec toute la province devant les insolences du Frère Untel. Je trouve cela plutôt tragique.

VOTRE ACTION

Nous avons suivi depuis le début, avec beaucoup de sympathie, l'aventure de *Cité libre*. Mais vous avez souligné vous-même que plusieurs parmi nous son restés sur leur faim. Votre action, à laquelle il nous est arrivé de nous joindre, a été par bien des côtés enthousiasmante. Vous nous avez incités en quelque sorte à nous définir et à prendre conscience de notre force virtuelle. C'est cet aspect de votre action qui explique la hargne des Jésuites contre votre équipe et leur acharnement à vous détruire.

Admirable, votre oeuvre l'a été. Elle a été et reste incomplète et ce n'est pas de votre faute. Pour que votre aventure prenne toute sa signification, il aurait fallu qu'elle se situe à côté d'une seconde aventure, celle-là totalement laïque et acatholique. On vous aurait cru alors et les réformes que vous préconisez à mots couverts ne se feraient pas encore attendre. Vous étiez à l'extrême pointe de la pensée "exprimée" au Québec et vous deveniez de ce fait suspects. S'il y avait eu des intellectuels qui étaient allés plus loin que vous, vos opinions les plus avancées auraient paru plausibles et auraient donné à réfléchir. Vous pouvez nous demander avec raison pourquoi nous n'avons pas agi. C'est que nous aussi nous avons eu

peur. Nous voulions vivre dans cette société que nous n'acceptions pas. Nous avions le devoir pour notre famille d'y revendiquer une place. Il nous a fallu faire des concessions, composer avec l'occupant et pratiquer sur une haute échelle une certaine hypocrisie sociale afin d'éviter les risques inutiles. Le fait même d'autre part d'avoir recours à ces méthodes de dissimulation ne facilitait pas les relations entre nous; il n'était pas toujours facile de nous reconnaître et de nous retrouver.

Pour les intellectuels non-catholiques de ma génération, la dernière décennie a été atroce et extrêmement asséchante. Au lieu de poursuivre des recherches dans les sphères qui nous intéressaient et de faire oeuvre créatrice, nous avons dû, au sortir de l'université, suspendre en quelque sorte notre formation afin de tenter laborieusement de nous définir et de nous situer dans une société qui, par nature, excluait des cas comme le nôtre. Pour certains d'entre nous, cela a signifié l'abandon d'une carrière universitaire ou le refus d'un engagement politique ou social qui nous aurait amenés à composer aux dépens de nos convictions, car nous étions de ceux qui ont refusé d'entretenir l'équivoque en feignant d'accepter les règles du jeu. Nous avons préféré le silence de l'ombre en attendant des jours meilleurs et en espérant fermement que nos enfants ne passent pas par les mêmes conflits intérieurs et ne répètent pas la même expérience. Tous n'ont pas tenu le coup; nous avons perdu des compagnons en cours de route. Nos rangs, vous l'avez noté vous-même, s'additionnent par contre de jour en jour de nouvelles recrues. Nous sentons que, dans cette société québécoise en transformation latente et sourde, un mouvement de réaction est en train de se dégager, fébrile, vibrant et impatient de se mesurer au colosse clérical. Le choc, quand il se produira, sera d'autant plus dur que le contact en aura été retardé par les puissances régnantes.

IL EST ENCORE TEMPS

Nous ne croyons pas cependant au déterminisme; l'inévitable peut revêtir plusieurs formes et il est encore temps d'éviter qu'il ne prenne la voie la plus hideuse. L'année 1960 a sonné le glas à un certain crétinisme clérico-politique. Le moment est peut-être venu pour nous, comme vous nous y invitez, de sortir de l'ombre et de nous exposer au grand jour. Il s'impose de rassembler toutes les forces laïques et de les unir en un groupe cohérent. Il faut lancer le *parti laïque*, car c'est dans l'ordre politique, par voie démocratique, que pourra se dénouer la situation actuelle. La seule opposition dont le parti libéral a besoin pour le moment en est une venant de la gauche, de la vraie gauche laïque. Le rôle de celle-ci croîtra à mesure que les libéraux perdront de leur vigueur première et se feront noyés par les cléricaux. Le Québec passe par une révolution démocratique qui semble devoir s'accomplir en deux temps: le gouvernement libéral est en voie de réaliser la phase initiale, caractérisée par une revalorisation des idées politiques et sociales et un retour au simple bon sens; il importe que le parti laïque soit en mesure de prendre la relève pour accomplir la seconde étape, celle de la *laïcisation* (1). En d'autres termes, les libéraux tentent de mettre de l'ordre dans la société théocratique québécoise et d'implanter le règne de la raison après deux décennies d'obscurantisme et de tyrannie. Le parti laïque devra à son tour mettre fin à ce type de société et en créer un autre plus conforme à notre temps.

AU GRAND JOUR

Le groupement au grand jour des forces laïques, forces éparses et cachées, ne peut que résulter, dans l'immédiat, à une indispensable clarification du climat québécois. Tout autant que vous, nous sentons que la dissimulation, qui dure depuis tant d'années, devient intenable. L'abcès doit crever; il a déjà fait assez de ravages et consommé assez d'énergies. Il est urgent que nous organisions notre propre tribune pour l'expression d'opinions totalement laïques. Cette initiative, en même temps qu'elle accélérera notre libération intérieure et facilitera notre identification, vous fera reprendre votre vraie place dans le contexte catholique et vous assurera ce rôle de trait d'union que vous vous assignez. Du strict point de vue clérical, elle ne limitera pas les dégâts, mais elle pourra amortir le coup et assouplir le mécanisme de transition vers une société pluraliste. Les cléricaux, je l'ai mentionné plus haut, cesseront de voir en vous de dangereux révolutionnaires; ils prendront vos avertissements au sérieux. Les inutiles résistances, les retranchements de dernière heure et les soubresauts d'agonisants ne viendront pas enlaidir le processus d'évolution et lui inspirer des gestes haineux et grossiers.

Nous avons fait route avec vous jusqu'ici et avons appuyé votre action politique et sociale. Nous pouvons continuer à travailler ensemble, même si, de notre côté, nous entreprenons une oeuvre propre. Toutefois, si nos objectifs de part et d'autre ne sont pas établis et spécifiés, il est à craindre que certains d'entre nous ne se méprennent sur le sens réel de votre action, qu'une équivoque ne se crée entre vous et nous et que l'impression se dégage que nous ne parlons plus le même langage. Autant il est impérieux pour nous de quitter la clandestinité et d'opérer à ciel ouvert, autant il importe de votre part de préciser vos buts et d'abandonner les mots couverts, les

---

(1) Par ce terme, au sens si lourd, je n'entends pas la supression des valeurs religieuses ni la déspiritualisation de l'Etat; je ne pense qu'à son autonomie en fonction de ses tâches propres et en regard des diverses communautés qui le composent.

allusions et les périphrases dans l'explication et la poursuite de vos fins. Cette clarification révèlera dans quelle mesure nos objectifs se ressemblent et déterminera nos relations immédiates et médiates. Elle me paraît également indispensable pour empêcher que ne naisse dans nos rangs un dogmatisme tout aussi détestable que celui que nous dénonçons. Certains ont rongé leur frein pendant longtemps et ont accumulé beaucoup d'expériences malheureuses; leur rancoeur et leur déception risquent d'engendrer un sentiment d'intolérance. Les poussées cléricales, plus excessives de jour en jour, les ont retranchés dans des positions extrêmes sur lesquelles il est encore temps, je l'espère sincèrement, de les faire revenir.

L'IRRÉPARABLE

Des explications franches s'imposent de toute urgence. Le silence sur la situation actuelle devient criminel et appelle l'irréparable. Il ne faut pas détruire l'espoir et la foi en l'homme, car c'est quand on les tue que les révolutions éclatent et que les passions l'emportent sur la raison. Le cléricalisme éclaboussant dont nous sommes les témoins depuis quelques années a consommé les derniers liens qui nous unissaient encore avec la société de notre enfance et a ébranlé notre confiance en ses vertus de renouvellement et de rajeunissement. Je vous cite, parmi plusieurs autres, deux manifestations récentes qui vous ont exaspérés tout autant que nous. La première, c'est l'inconcevable projet des Jésuites de fonder deux universités. Cela dépasse mon imagination que des clercs responsables osent, dans le climat actuel, formuler une demande aussi fantastique. C'est jeter délibérément de l'huile sur le feu. Quant au second exemple, il a trait à la représentation laïque de langue française au sein du Comité provisoire formé pour conseiller le gouvernement provincial dans la distribution des subventions aux universités. Cette représentation est inexistante, car les délégués français sont tous des prélats, au nombre de cinq si ma mémoire est bonne, alors que l'élément anglais fait siéger au Comité trois laïcs. On vient nous dire après que l'éducation, c'est l'affaire de l'Eglise et de la famille. De quel droit cinq prélats, si distingués soient-ils, s'arrogent-ils le privilège de parler au nom de la famille?

Le dossier est assez lourd. Pour mettre fin à ce régime impensable en plein XXième siècle, nous ne voyons qu'une solution, c'est la *laïcisation* de l'état québecois, de ses institutions politiques et juridiques, et l'acceptation formelle du pluralisme. Dans ce cadre général, il est nécessaire en particulier de réaliser la laïcité de l'enseignement à tous les paliers. Cette évolution n'exclut pas l'existence d'un système privé confessionnel ni l'enseignement de la religion dans les écoles publiques, pour autant qu'elle restera facultative. Nous nous opposons à ce que nos taxes et nos impôts aillent subventionner sans aucun discernement des institutions d'enseignement secondaire ou universitaire, des instituts privés confessionnels comme certaines écoles de musique et des hôpitaux à direction religieuse sur lesquels nous n'avons aucun contrôle et dont l'organisation interne est une injure à la démocratie. Les clercs ont eu deux siècles pour faire leurs preuves; la bâtardise de notre société et la faillite de notre culture démontre amplement la nullité de leurs efforts.

Je voudrais faire une dernière remarque avant de mettre un point final à ces réflexions plutôt décousues. Vous vous demandez s'il est "fatal que nous répétions ici, en version réduite mais plus grotesque que l'original, les querelles basses et les luttes déprimantes qui déshonorèrent le XIX ème siècle français." Disons entre parenthèses que c'est un jugement sur l'époque que nous ne partageons pas dans son ensemble. Mais si cela devait être, nous dégageons notre responsabilité. Le climat malsain et étouffant que nous combattons, nous ne l'avons pas créé, nous en sommes l'effet et non la cause. *Nous n'avons pas établi les règles du jeu.* Si nous utilisons un jour le même langage que les tribuns laïques du siècle dernier, c'est que nous aurons à faire face aux mêmes situations. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi et souhaitons que la leçon française soit reçue par nos clercs.

NOTE — Si profondes et fondamentales que soient les divergences entre la position de Pierre Charbonneau et la mienne, je considère sa lettre ouverte comme un événement capital. Il n'est pas possible en effet de mette en doute la sincérité de l'auteur ni de contester que son texte reflète la pensée d'une minorité croissante dans notre milieu. Un homme accepte de formuler tout haut ce que beaucoup d'autres pensent tout bas et de se donner lui-même carrément pour ce qu'il est; il engage publiquement la discussion avec les risques qu'elle comporte; je suis persuadé que cela est sain.

Je m'empresserai donc, dès notre prochaine livraison, de poursuivre le débat qu'il amorce.

G.P.



Un pont entre deux mondes

Karl Stern

N.D.L.R.

L'oeuvre du Père Teilhard de Chardin commence à pénétrer le monde anglophone. Deux de ses ouvrages (Le Phénomène humain et le Milieu divin) sont déjà parus aux Etats-Unis. La recension suivante du Milieu divin, par Karl Stern, nous instruit sur l'accueil que reçoit le message de Teilhard à l'extérieur du domaine français.

ANTHROPOLOGUE, paléontologiste et géologue de réputation mondiale, Pierre Teilhard de Chardin était membre à la fois de nombreuses sociétés savantes et de la Compagnie de Jésus. Il ne manquait pas de gens pour trouver anormale cette double allégeance. Comme tant d'autres chrétiens avant lui, le Père Teilhard symbolisait la folie pour certains de ses collègues hommes de science et constituait un scandale pour certains de ses confrères en théologie.

Et pourtant, rien de plus normal pour un savant que de publier dans les revues scientifiques le résultat de ses recherches et de réunir en des traités de spiritualité les fruits de sa contemplation. Recherche et contemplation ne sont-elles pas que des méthodes différentes pour atteindre deux aspects différents de la vérité? Mais dans notre monde à tiroirs, le chrétien engagé se trouve souvent coincé entre deux camps rivaux — situation qu'il partage, d'après Pascal, avec le Christ lui-même et qui fait de lui un bâtisseur de ponts.

Dans le *Phénomène humain*, le Père Teilhard avait coulé déjà les piliers d'une arcade grandiose et c'est la même entreprise qu'il poursuit avec le *Milieu divin*. Mais cette fois, le sujet du livre est plus profond, plus subtil que l'antithèse science-foi.

Par l'exploration du microcosme (grâce à la physique nucléaire et à la mécanique des quantas) et du macrocosme (grâce à l'astrophysique) l'homme moderne a acquis une conscience beaucoup plus aigüe de la multiplicité. L'expérience métaphysique est remplacée par celle d'une multiplicité physique infinie dont on ne veut connaître ni la source ni le centre. Plus que jamais, la matière est dotée d'une force écrasante, sombre et aveugle. Le manichéisme malfaisant, ce divorce entre l'esprit et la nature, sévit avec une vigueur sans précédent.

Sur cette toile de fond, le savant-théologien dresse une affirmation: la vérité de l'Evangile. Tels sont nos rapports avec l'univers matériel qui nous entoure, explique le Père Teilhard, que toute notre activité et jusqu'au plus banal de nos gestes peuvent être divinisés. De même pour nos "passivités", qu'il s'agisse d'une augmentation (croissance et développement naturels) ou d'une diminution (souffrance et mort). Les effets de l'Incarnation et de la Résurrection pénètrent jusqu'aux derniers confins de la matière et chacun de nous peut compléter cette pénétration par son action et sa patience. La vie de l'homme, quand elle est centrée sur le Christ, unifie et pétrit la réalité tout entière. La mort elle-même, acceptée dans l'esprit de la Croix, surmonte le scandale de la dissociation et de la multiplicité. Les premiers chrétiens attendaient la Parousie avec une nouvelle conscience de l'Histoire; pour nous, c'est une nouvelle conscience du cosmos qui colore cette attente.

Un tel résumé donne peut-être à croire qu'il s'agit d'une démonstration dialectique — jeu de salon théologique à la portée du premier venu. Rien de plus faux. Des pensées consignées dans cet ouvrage, pas une seule n'est le produit d'un raisonnement spéculatif: tout y coule d'une source unique qui est la vie intérieure de l'auteur.

C'est un livre extraordinaire qu'on peut lire à plusieurs niveaux différents. Le Père Teilhard y déploie, comme à travers toute son oeuvre, le style d'un savant qui se délecte dans la méthode discursive et la signification ultime de l'exploration du monde physique; mais on y trouve aussi comme une hantise de l'aventure personnelle, le "crainte et tremblement" de Kierkegaard ou d'Augustin. Le livre entier baigne dans l'atmosphère d'un Orient nocturne et désolé, dans le climat de cette Asie où la plus grande partie de l'oeuvre a été conçue.

Le livre est aussi un commentaire biblique. De longs passages se lisent comme une méditation sur saint Paul à qui l'auteur emprunte plusieurs textes. Enfin, l'oeuvre constitue, dans sa plus grande partie, un exercice spirituel qu'on aurait profit à lire comme tel — au même titre que les écrits de saint François de Sales ou l'Imitation de Jésus-Christ. On ne peut s'empêcher de souhaiter que le livre connaisse à ce niveau-là son plus grand succès. (La traduction anglaise de l'édition en cours fera sérieusement obstacle à ce succès. La syntaxe et le choix des termes en sont affligés d'étranges et lourds gallicismes dont le titre lui-même, *The Divine Milieu*, n'est qu'un faible exemple. D'après une note préliminaire, c'est un comité français qui se réserve le dernier mot sur toute traduction de l'oeuvre de Teilhard!)

Soulignons enfin un autre aspect remarquable de l'ouvrage. L'optimisme chrétien et l'anti-manichéisme de Teilhard rejoignent, d'une part, à travers quinze siècles, certains Pères de l'Eglise et, d'autre part, la théologie orientale de l'époque moderne. Tout l'accent que met l'auteur sur la signification cosmique de l'Incarnation et de la Rédemption et sur l'ultime transfiguration de la matière offre une ressemblance frappante avec les idées de Soloviev, Dostoevsky, Berdyaef et Bulgakov. Comme on ne peut guère trouver plus "Occidental" que Teilhard — il était fils de l'aristocratie campagnarde de France, "scientifique" et Jésuite — il est très douteux que lui-même ait jamais pris conscience d'affinités aussi lointaines dans le temps et dans l'espace. Ainsi son livre nous rappelle-t-il un fait que nous avons tendance à oublier, malgré tant de projets oecuméniques: l'unité interne du christianisme qui survit à toutes les déchirures de l'Histoire.

★

Hommage à ST-JOHN PERSE

Gilles Derome

Il est un grand message à dire, Eubage! Il est des mots très simples à joindre dans nos coeurs... Poète! tu n'es plus rastaquouère... Il est un grand message élu par la douleur et les sévices de l'Ame.

Il est un grand message à dire, plus imminent que toute élaboration de phrases capiteuses, que toute hallucination mordicante, que toute marche vers la mer de la moraine pétillante et dorée... Il est une parole d'homme à mettre sans ambages au service de l'Ame.

Il est une claie d'ombre et de soleil, sur toutes plaies des coeurs, sur toute réglementation des républiques, sur toute vertu des serres et des rubriques, sur tout progrès des pervenches migratrices, éligibles d'un lieu — exutoire sur la terre. Poète tu n'es plus drille moustérien.

Il est des mots très simples à rallier en ton coeur.

Il est une parole, Eubage! Pitancier de nos insignes misères, comme un mur... Comme un mur de pisé plaqué or et de noirs où s'ébruitent nos plaintes.

Il est une parole d'homme à craindre, plus importante que toute la faconde hilarante des esclaves, que tout décri des vieux législateurs, que tout le poids des niches nobiliaires et des encres nidoreuses plus noires que l'intérieur de l'épi que la nielle convertit en poussière, habitation réservée au plaid des noctuelles.

Poète, tu n'es plus nocher puffiste. Il est un mot très seul à dire, un très beau mot prodige d'où procèdent nos larmes. Il est un grand ramas de rêves, très justes, à revoir. Poète, tu n'es plus primipile.

Le séide sédentaire, ton frère, ne donne plus le seing prévotal d'un grand radoub prestigieux. Poète, il fut un temps facile, où sur la table s'étalait le vert acide des rambours aux pieds des ramequins. Il fut un temps pour faire oh! trop bel animal. Eubage, tu n'es plus soutier fidèle au roi.

Il te faut déliter comme on le fait des pierres, un grand abandon d'armes: (il est un grand ramas de mots très seuls à faire,) la remole souterrainement, la tarasque et la fin de Babel, la schlague du jour qui précède les prélegs et la bourrasque précoce arrachant les orins. Poète, tu n'es plus mollach.

Il te faut délivrer une parole d'homme. Le môle ne peut monder ton âme mercantile. Ni la menuaille méphitique. Ni les grillardes des longues estrapades. Il te faut délier une parole d'homme majestueuse. Poète, tu n'es plus flamine flagellant.

Tu n'es plus maître de basses esclandres, fin manieur d'écourgées. Tu n'as plus à ton cou le tortil des torques malicieuses. Il fut un temps pour rire oh! très bel animal. Eubage, tu n'es plus étapier d'une gaillarde reine.

Il te faut décimer un chaud mirage de mots. Il te faut délier un grand courage à dire, Aymeur! Les frasques de l'Amour. Il te faut décrier les faux ramages du verbe blanc des morts. Il te faut décider un grand serment très mâle, à faire en toute urgence, Eubage!

Aymeur, tu deviendras uranographe incarnateur des signes et des lois. Poète, il est un grand holocauste à faire, de nos joies... Il est grand présage à dédier à nos fils.



Avis à nos nouveaux abonnés

On peut trouver des articles d'un intérêt toujours actuel au sommaire de quelques vieux numéros de Cité libre dont nous pouvons disposer au prix de 0.50 l'exemplaire.

* no 8	nov. 1953	Remarques sur l'éducation secondaire et la culture canadienne-française	Marcel Rioux
* no 10	oct. 1954	Quelques apports positifs de notre littérature	Jeanne Lapointe
* no 13	nov. 1955	L'éducation populaire au Canada français	J.-Paul Lefebvre
* no 16	fév. 1957	Flagrance d'une injustice: l'école et les immigrants	J.-Marc Léger

On envoie son chèque, mandat ou argent à 1130 est, rue Lagauchetière ou 6612, rue Viau, Montréal.

En marge d'un concours (1)

Réflexions sur l'artisanat au pays de Québec

Guy Viau

LES concours artistiques de la province de Québec, section arts décoratifs, reçoivent et mettent en parallèle les arts et les métiers les plus disparates. Dans deux catégories, les arts décoratifs proprement dits et l'esthétique industrielle, on admet d'une part, indifféremment la tapisserie, le vitrail, la mosaïque, la murale céramique, la laque, la poterie, l'émaillerie, la reliure, l'orfèvrerie, la joaillerie, le tissage, le bibelot, la ferronnerie d'art, le mobilier exclusif, et d'autre part le mobilier de série et l'objet industriel, quel qu'il soit. Cette confusion des genres est manifestement attribuable à la confusion qui règne dans les esprits. Essayons d'y voir clair.

L'ARTISANAT "NAIF"

Considérons donc tous ces arts qu'à tort ou à raison on nomme *mineurs*. On trouve d'abord, en tout premier lieu, issu des couches les plus obscures de la sensibilité populaire, un artisanat pratiqué par des êtres naïfs, autodidactes et spontanés, qui projettent leur rêve intérieur dans tout ce qu'ils touchent. Rien n'est plus fragile que les dons de ces artistes simples. Faute d'un milieu naturel capable de les couver et de les nourrir, le contact, avec les *civilisés* trouble et gâche rapidement la fraîcheur et l'ingénuité de leur vision. Le mieux à faire serait encore d'abandonner ces modestes créateurs à leur solitude, leur inconscience et leur désintéressement. La chose est rarement possible en cette époque de communication rapide et il vaut mieux, en définitive, confier à des gens compétents — quand il y en a — le soin de traiter avec eux, plutôt que de les laisser tomber carrément, sous la patte des commerçants et des exploiteurs. Mais qu'elle ne devrait pas être le discernement et la discrétion des promoteurs et des conseilleurs, munis de leur goût infaillible, de leur science sûre et de leurs subventions. Par définition, cet artisanat est anachronique et quasi immuable: il dépérit plutôt que d'évoluer.

L'ARTISANAT PROFESSIONNEL

Au second palier de l'artisanat, (second n'impliquant pas une idée de supériorité mais d'évolution sociale,) on trouve l'artisanat qui s'identifie à un corps de métier, appartenant ou non à une corporation reconnue et impliquant une activité artistique et technique dont la part d'exécution l'emporte sur la création. Traditionnellement, cet artisanat suppose une production individuelle et à la main avec un outillage rudimentaire, ou une petite exploitation industrielle dont le patron est en même temps le maître-artisan et qui fait appel au concours de la femme et des enfants ou de quelques apprentis. Dans les époques de grande civilisation, cet artisanat faisait preuve de science et de conscience, d'affinement et de maîtrise et constituait l'assise la plus sûre et le réservoir inépuisable de tous les arts. En raison de l'industrialisation et du mercantilisme, partout dans le monde cet artisanat s'est progressivement dégradé. Il se perpétue cependant chez quelques artisans lucides, exceptionnels, amoureux de la pièce unique et de l'"ouvrage bien faite". Ces artisans sont cultivés, évolués, se recrutent aussi bien dans la bourgeoisie que dans le peuple, et sont soucieux de s'inscrire dans une tradition vivante, actuelle et de répondre à des besoins d'aujourd'hui. Certains d'entre eux cependant ne savent pas toujours résister aux caprices et au goût douteux de leur clientèle, et à certains poncifs contemporains.

REMONTÉE À CONTRE-COURANT

A notre époque ce sont principalement les artistes (ceux des arts *majeurs*) qui, à contre-courant, se sont emparés de l'artisanat pour le revivifier. Ils ont banni les frontières entre art et artisanat. Quelques exemples, au hasard: Picasso fait de la poterie; Miro fait de la murale céramique; les architectes Ponti ou Finn Juhl, et combien d'autres! dessinent des sièges, des latrines ou des plumeaux. Au Canada même, le sculpteur Julien Hébert est aussi *designer*, le peintre Mousseau collabore aux murs céramiques de Vermette lesquels, d'ailleurs, sont des murales d'intégration à l'architecture; le même Mousseau fabrique des lanternes qu'il considère comme des sculptures lumineuses; Gérard Tremblay, peintre, réalise des bijoux; Fernand Leduc fait traduire ses peintures en tapisseries... Le titre d'artiste autorise à se livrer à l'artisanat et les architectes, les peintres et les sculpteurs y réussissent souvent mieux que les *spécialistes*, les artisans chevronnés.

L'inverse se produit aussi. Mariette Vermette, tisserande (et décoratrice, il est vrai) aborde la ta-

(1) Les Concours artistiques de la province de Québec, section Arts décoratifs, Exposition à l'école des Beaux-Arts de Montréal, début novembre 1960.

pisserie; une tapisserie de Micheline Beauchemin ne le cède en rien à une peinture de chevalet; un bon décorateur-ensemblier est une sorte d'architecte de l'intérieur; et les meilleurs artisans de la province de Québec et du Canada tout entier, les Esquimaux, qui fabriquent des figurines et des bibelots, débouchent résolument dans la grande sculpture. Les qualificatifs *majeurs* et *mineurs* deviennent dérisoires (au fait, ils l'ont toujours été;) l'importance prise par l'exécution technique où la destination utilitaire ne caractérise plus l'artisanat (au fait, l'architecture a toujours été utilitaire;) il s'agit dorénavant d'apprécier la beauté où elle se trouve: Dieu, table ou cuvette.

N'allez pas demander à ces artistes de ressusciter la ceinture fléchée et le vieux rouet qui chante. Ils sont fermement engagés dans la réalité contemporaine. Il va de soi, cependant, que par la nature même de leurs modes d'expression et non par je ne sais quel relent d'aristocratisme ils fabriquent le plus souvent la pièce unique.

Cette compénétration des arts et de l'artisanat représente un enrichissement inappréciable pour l'un comme pour les autres, et pour la culture en général. Il est remarque d'ailleurs que ces artistes, comme la plupart des meilleurs artistes canadiens-français, sont presque tous de milieu populaire et terrien. Très peu sont bacheliers ès Arts, aucun n'est bachelier ès beaux-arts. Ils n'avaient pas les sous ni, sans doute, les dispositions nécessaires à l'obtention de tels diplômes. Ainsi, grâce à des gens du peuple, l'art reprend lentement contact avec le peuple.

LA PRODUCTION MASSIVE

A côté de cet artisanat individuel, à tirage unique ou limité, le vingtième siècle a créé un nouvel artisanat, la production en série massive. La quantité produite ne change rien à la qualité artistique d'un modèle. L'exécution, qu'elle soit manuelle ou mécanique, lui imprimera certes, un caractère différent selon les cas, mais n'en changera pas la nature. important, ce n'est pas qu'un objet porte la trace de la main ou de la machine, mais qu'il porte la trace de l'imagination et de la sensibilité d'un créateur. Il était temps d'abolir cette opposition arbitraire entre main et machine puisque l'objet exclusif et fait main n'est pas forcément artistique et qu'il n'y a aucune raison non plus que l'objet de série soit médiocre ou vulgaire. Au reste, certains sculpteurs exécutent leurs pièces (uniques) à la machine alors que de grands industriels font exécuter à la main les maquettes expérimentales qui serviront à lancer des productions massives. La tendance profonde de notre époque en est donc une de synthèse et d'interdépendance organique de tous les arts plastiques, à tous les paliers, de toutes expressions et de toutes techniques. Le temps n'est plus aux schémas platonisants, aux classifications artificielles, aux discriminations dégradantes: une tapisserie exécutée au crochet n'est pas moins une tapisserie que celle qui est réalisée selon la technique des Gobelins et l'architecte qui dessine un bon siège est aussi respectable que celui qui dessine un piètre building. Tous les arts et tous les artisanats ont un commun dénominateur, la qualité; un point de convergence, la norme humaine, l'esprit qui doit imprégner tout le cadre et l'équipement de notre vie. Il faut revaloriser l'art dans l'échelle des valeurs de l'homme canadien-français, il faut revaloriser l'utile par l'art.

UN ARTISANAT À NOTRE IMAGE

L'artisanat ne saurait donc plus être principalement une industrie à l'usage des touristes et vivant à leurs dépens. Il romprait ainsi avec ses sources d'inspiration.

Pour être à l'image de la communauté, l'artisanat doit satisfaire d'abord les besoins de la communauté. Le besoin crée l'organe. Il faut assurer la garantie d'origine, la saveur du crû en identifiant l'artisanat à notre sensibilité, à notre vie d'aujourd'hui et, en corrélation, il faut pouvoir nous identifier à notre artisanat, à notre art. On le montrera aux touristes quand l'artisanat nous montrera, nous, sous notre vrai jour. Je ne consens point à considérer comme patrimoine national la platitude rurale, la vulgarité citadine, la niaiserie collective dont le poids fait ployer nos comptoirs d'artisanat, depuis l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal, jusqu'à Percé, en passant par Québec et Sainte-Anne de Beaupré.

PETIT PROCÈS DE NOS INSTITUTIONS

Un gouvernement, un organisme officiel ou privé qui veut encourager l'artisanat doit le faire au nom de la culture et non dans le but premier de stimuler les intérêts économiques de la petite industrie. Artisanat et petite industrie vont souvent de pair, mais stimuler la petite industrie au détriment de l'artisanat va contre le bien commun. Un tel organisme doit faire appel à ce qu'il y a de meilleur, d'où qu'il vienne, et élaguer impitoyablement le médiocre et le mauvais, d'où qu'il vienne aussi: cela suppose un personnel compétent.

L'Office de l'Artisanat doit donc élargir ses cadres aux dimensions de tout l'artisanat, de tous les artisanats, dans le sens de cette synthèse dont je viens de parler. Il doit proposer aux professionnels, aux industriels, aux constructeurs aussi bien qu'aux particuliers, des ouvrages exemplaires et dans un but éducatif, non lucratif.

Ces dispositions valent d'autant plus pour l'Institut des Arts appliqués: le souci de la qualité artistique et la volonté ferme de répondre à toutes les exigences techniques et industrielles de notre époque, de notre pays. Il est ridicule, à l'heure du contre-plaqué moulé, du plastique et du métal d'enseigner exclusivement la technologie artisanale de l'École Boulle de Paris, l'ébénisterie

en usage sous Louis XIV, ou la menuiserie-en-siège du Style Empire. Il faut enseigner plutôt les méthodes américaines et canadiennes de production massive et familiariser les élèves avec les découvertes les plus récentes de la technologie contemporaine. Préparer ainsi des techniciens de cadres, mais préparer davantage encore des créateurs audacieux, des artistes actuels, *designers* et décorateurs-ensembliers rompus aux méthodes de la grande comme de la petite industrie.

Je ne sous-estime pas cependant la difficulté de *récupérer* des organismes comme l'Institut des Arts appliqués et l'Office de l'Artisanat, assez profondément enfoncés dans le conformisme et la routine, et passablement embourbés dans la confusion, celle qui consiste à opposer ce qui est complémentaire comme à unir ce qui est irréductible. Il faudrait alors, pour aller au plus urgent, fonder un centre provincial d'esthétique industrielle, domaine qui fut si somptueusement négligé jusqu'ici (malgré quelques tentatives isolées à l'intérieur même de l'Institut des arts appliqués). Le centre aurait son école, sa galerie d'exposition et servirait d'organisme de liaison entre producteurs et créateurs. Il devrait grouper, dans un esprit de large accueil, des *designers*, des industriels, des techniciens, des architectes, des artistes, des commerçants.

La création de ce genre ne devrait pas cependant sonner le glas de l'Institut des Arts appliqués et de l'Office de l'artisanat, ou les réduire à mourir de leur belle mort. Après une cure de rajeunissement en profondeur, il leur incomberait de revivifier les autres secteurs de l'artisanat ,selon une conception actuelle, dynamique, et de sauver, à l'occasion, les *miracles* de l'art populaire.

D'AUTRES RÉFORMES, EN VRAC

Quant aux Concours artistiques, leur existence est aussi indispensable. Il faudrait toutefois:

1. Qu'ils se conforment aux normes établies par les grands concours internationaux.

2. Qu'ils bénéficient d'une meilleure publicité. Les règlements complets devraient être envoyés à tous les milieux concernés. Jusqu'ici, l'événement a été tenu presque secret: on s'est contenté d'envoyer deux vagues communiqués aux journaux.

3. Que la composition du jury soit annoncée à l'avance. Les artistes, artisans et *designers* ont le droit de savoir par qui ils seront jugés tout comme ils ont la liberté de s'abstenir si le jury ne leur agrée pas.

4. Exiger que les oeuvres soumises soient inédites.

5. Accorder les prix selon des classes distinctes. Si je tiens, d'une part, que la culture maraîchère et l'élevage des animaux domestiques relèvent de l'agriculture, je me révolte, d'autre part, à l'idée de compter les oeufs avec les carottes, les vaches avec les mouches. Pour établir une classification, comme pour arrêter les règlements généraux, pourquoi le musée de Québec ne réunirait-il pas, à l'occasion, un comité consultatif, comme cela se pratique à la Galerie nationale d'Ottawa?

6. Le musée de la Province ne devrait pas s'approprier ipso facto les premiers Prix de chaque classe. Il peut arriver que certains envois dépassent en valeur le montant du prix accordé. Il peut arriver aussi que certaines oeuvres primées détonnent dans un musée. Le musée pourrait simplement se réserver la priorité d'achat des oeuvres primées, au prix fixé par l'auteur. Cela dit, il faut inciter le Musée de la Province à faire pour les arts d'aujourd'hui ne serait-ce que la moitié de l'effort très louable de conservation et de mise en valeur qu'il accorde aux arts d'autrefois. Jusqu'au jour où l'on réserve à Québec le soin exclusif d'ériger, dans un immeuble qui ne ressemble pas, si possible, à un mausolée, le musée de nos arts et traditions populaires, en abandonnant à leur poussiéreux destin les animaux empaillés et les archives provinciales du musée actuel, cependant que Montréal se verrait confier le soin du Musée d'Art moderne de la Province de Québec.

★

Du divertissement à la catharsis

Yerri Kempf

L'IDIOTE

"AINSI *L'idiote* avance tant bien que mal vers la fin prévue. Chargée de toutes les facilités du Boulevard, encombrée de répliques *téléphonées*, la pièce, à chaque début d'acte, part mal, puis prend son rythme, tournant autour des mots d'auteur avec une résignation souriante où il entre moins de philosophie que de complaisance. Le décor est connu, les paroles attendues, le spectateur s'installe, sûr de n'être pas dérangé dans sa digestion, ravi au fond de n'avoir rien à découvrir, et plus ravi encore de n'avoir rien à comprendre."

J'extrais ces lignes du journal *ARTS* (4 octobre dernier.) Dues à la plume de mon confrère parisien Pierre Marcabru, elles rendent compte de la dernière pièce de l'académicien Marcel Achard. Or elles s'appliquent presque mot à mot à *Voulez-vous jouer avec moâ?*, créée en 1925, que viennent de ressusciter les Apprentis-Sorciers... Je dis "presque" parce que, la jeunesse aidant, notre auteur avait alors devant l'amour et ses roueries, une attitude pleine de candeur et d'optimisme. Ses *mots* fusent d'un coeur réellement ému et les dérobades d'Isabelle lui arrachent de vraies larmes. J'ai pensé au charmant vers de Louise de Vilmorin: "L'écho du rire est un sanglot" que Marcel Achard semble inverser afin que le rire du public devienne l'écho de son sanglot d'amoureux éconduit. Les Apprentis-Sorciers ont habillé ce ballet désinvolte, qui veut moquer Eros, avec

goût et soufflent, non sans émotion, les jolies bulles de savon vers la salle qui s'ébaudit souvent, est émue parfois... Il y avait beaucoup de jeunes gens à la *Boulangerie* — garnie de nouveaux fauteuils — le soir où j'ai fait la connaissance d'Isabelle. Et ils ne regrettaient pas d'être venus, car ils comprenaient que cette comédie avait été écrite pour eux. Mais moi, un peu moins candide, je ne pouvais m'empêcher de comparer l'auteur à une chèvre laquelle, attachée à son piquet, broute toujours la même herbe... même lorsqu'elle est devenue foin! Il est vrai que j'en appréciais davantage l'herbe fraîche de jadis.

ADORABLE JULIA

Tout d'abord il faut féliciter Madame Yvette Bind'Amour, des efforts déployés par elle, pour redorer le blason du vieux théâtre Stella. Ses efforts ont été heureux et Montréal compte une jolie salle de plus. Je souhaite de tout coeur que le public suive la troupe du Rideau Vert dans sa nouvelle demeure. La première pièce présentée *Adorable Julia* constitue d'ailleurs un appât de qualité. On sait qu'il s'agit d'un roman de Somerset Maugham sur le milieu du théâtre dont Marc-Gilbert Sauvageon a tiré une brillante comédie. L'humour britannique fait avec l'esprit parisien un mariage d'amour et l'enfant né de cette union est proprement irrésistible...

Nous passons trois heures dans l'intimité de deux monstres sacrés et nous comprenons pourquoi on a donné ce surnom aux grands comédiens. Tout devient en effet monstrueux pour ces êtres qui vivent sur les planches et qui gardent ces planches à la semelle de leurs souliers où qu'ils se trouvent. Leurs sentiments se reflètent dans une sorte de miroir grossissant sur lequel leurs yeux sont toujours fixés. Ils courent à la poursuite de leur vérité profonde, mais chaque fois que celle-ci semble se profiler dans le miroir, ils la détruisent d'un mot. D'un mot de théâtre, et le spectateur voit disparaître, stupéfait, un état d'âme qu'il avait cru réel. Et pourtant, lorsque le rideau tombe et que les deux monstres s'immobilisent dans les bras l'un de l'autre, les applaudissements qui jaillissent de la salle subjuguée, s'adressent à quelque chose d'authentique qui n'a cessé de commander tous leurs gestes, toutes leurs émotions, quelque chose qui est véritablement "sacré": le culte du théâtre.

C'est ce même culte qui anime la troupe à laquelle M. Loïc Le Gouriadec a su insuffler le rythme et le ton qui convient à cette pièce. Dans le rôle de Michel Gosselin, André Fouché se révèle monstre sacré à souhait. De même Mme Brind-Amour, dans le rôle écrasant de l'autre monstre, apparait sous mille formes. Tour à tour séduisante, accablée, violente, hypocrite, bouleversée, cette comédienne ne cesse jamais d'être elle-même tout en étant Julia. Les autres interprètes, Gérard Poirier, soupirant éperdu, Françoise Faucher, amoureuse sacrifiée, Andrée Lachapelle, starlette décidée et tous leurs camarades contribuent au succès de la soirée. Puisse le public grâce à eux retrouver le chemin du théâtre Stella.

FLORENCE

Je connaissais, pour l'avoir lue, la version TV de *Florence*, pièce de Marcel Dubé que la Comédie Canadienne vient d'inscrire à son répertoire. Aussi ai-je tout d'abord été frappé par les progrès de dramaturge de l'auteur d'*Un simple soldat*. En effet, si cette dernière oeuvre avait passé à peu près telle quelle du petit écran sur les planches, j'ai constaté avec satisfaction que Dubé avait récrit *Florence* en tenant compte de certaines exigences de l'optique théâtrale: resserrement de l'action, réduction des lieux à deux endroits...

En même temps, échappant à l'oeil idéaliste de la censure, il a pu pousser le personnage de Florence jusqu'au bout, c'est-à-dire jusque dans le lit d'Eddy. Montrer une jeune fille qui "se donne" est de toute évidence une intolérable atteinte aux traditions de la pure jeunesse du Québec! Traditions que la censure se charge de maintenir... sur le petit écran et dans les salles de cinéma.(1) Ailleurs, c'est une autre affaire! Troubler l'idyllique image de la réalité quotidienne est un sacrilège que Marcel Dubé a osé commettre. Et non seulement il n'a pas jeté un voile pudique sur le comportement de son héroïne, mais il dépasse la petite coucherie banale en l'inscrivant solidement dans son contexte... montréalais précisément.

Il y a dans les scènes de la famille Lemieux l'écho révolté de deux siècles d'histoire. Exactement comme les tragiques grecs exprimaient les angoisses de leur Cité, comme Molière stigmatisait les Tartuffe du Grand Siècle, Marcel Dubé se fait l'avocat de la collectivité canadienne française dont il ressent les peurs et les colères, l'asservissement et la révolte. Le dialogue du père et de la mère, admirablement interprété par Denise Pelletier et Jean Duceppe, nous fait entendre le duo pathétique de tout un peuple que l'Histoire a bastonné et qui aspire à une vie meilleure. Aussi la salle ne menage-t-elle pas sa chaude approbation et le théâtre retrouve ainsi sa fonction initiale qui est d'opérer une catharsis salutaire. Il faut ajouter que Louis-Georges Carrier a servi le texte avec une intelligence et une sensibilité rares. Sa distribution ne comporte pas une erreur et les rôles principaux en particulier sont tenus à la perfection par Monique Miller, bouleversante Florence ainsi que les deux interprètes cités plus haut. Les décors et les éclairages de Jacques Pelletier sont au niveau du reste. C'est donc une réussite à inscrire au bilan de la Comédie Canadienne.

★

---

(1) A ce propos, j'avoue mon extrême surprise qu'à la suite de huit jours de projection de films non censurés — au cours du Festival de cet été — on n'ait pas observé de recrudescence du crime et du vice dans la métropole!

Ici, chaque mois, Normand Hudon commentera l'actualité à sa façon



Le P'TIT FRÈRE UNTEL:

"La prochaine fois, j'aurai trois imprimatur..."

Normand Hudon

DIEF: Oui, mais nous on marche à pas de géant!

A qui appartient Cité Libre?

Dans sa livraison de février 1951, soit dans la deuxième année de son existence, *Cité libre*, répondait à cette question de la façon suivante: "Personne ne possède la revue. Tiré à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs réguliers ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi."

Pour marquer son dixième anniversaire *Cité libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue adopte un nouveau rythme de parution. Elle devient mensuelle. Au plan administratif, elle devient une coopérative d'éditions en bonne et due forme, qui comprend déjà — et les portes n'en sont pas fermées — soixante-quinze membres.

Ces soixante-quinze membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale qui a lieu en octobre autant que possible.

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 18 novembre 1960, est formé des personnes suivantes:

PRÉSIDENT :
Jean Dostaler

VICE-PRÉSIDENT :
James Hodgson

SECRÉTAIRE :
Claude Longpré

TRÉSORIER :
Yves-Aubert Côté

DIRECTEURS :
Benoit Baril
Jacques Hébert
Edgar Lespérance
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

COMITÉ DE SURVEILLANCE :
J.-Z.-Léon Patenaude, président
Jeanne Lapointe
Roland Parenteau

ARCHIVISTE :
Pierre Tanguay

VÉRIFICATEUR :
Bernard Dubé, C.A.

PIERRE TANGUAY
6612 VIAU
MONTREAL 36 PQ CAN

......risée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Si non réclamée, retourner après cinq jours à:

CITÉ LIBRE, 1130 est, Lagauchetière, Montréal.

Montreal Baby Tooth Survey

P. O. Box 235 — Snowdon, Montréal

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le "Montreal Baby Tooth Survey" commencera sa campagne vendredi, le 25 novembre. Elle désire obtenir 50,000 dents. L'enquête veut faire une étude sur le strontium 90 absorbé par les enfants dans la province de Québec, étude basée sur une accumulation considérable de dents de lait que les enfants ont perdues.

La retombée provenant des explosions nucléaires contient le strontium 90, matière radioactive. Chez l'animal, il s'amasse dans les tissus riches en calcium tels que les os et les dents, et en particulier dans ces tissus en formation, c'est-à-dire ceux de l'enfant et du jeune animal. Dans la nourriture humaine, environ la moitié du strontium 90 vient du lait, alors que le blé et les légumes en fournissent le reste.

Le "Baby Tooth Survey" est précisément destiné à nous renseigner davantage sur ce problème. Les dents de lait sont très utiles à cette fin, vu la facilité de les accumuler en nombre considérable.

Des feuillets spéciaux ont été imprimés pour expliquer cette enquête. Ces feuillets seront distribués à Montréal par les pharmaciens membres du I.R.D.A. (Independent Retail Druggists Association), et par diverses associations scolaires.

Le "Baby Tooth Survey" a été organisé par un groupe de citoyens et d'hommes de science soucieux de l'intérêt commun et intéressés au problème que représente l'accumulation du strontium 90 chez les enfants. Parmi ceux qui font partie du comité scientifique consultatif, l'on compte le docteur H. G. Dion, doyen de la faculté d'agriculture du Collège Macdonald, le docteur Murray Cunningham, radiologiste à l'hôpital Royal Victoria et le docteur Pierre Dansereau, doyen de la faculté des sciences à l'Université de Montréal.

Si vous désirez d'autres renseignements sur l'enquête, vous êtes prié de vous adresser à "The Montreal Baby Tooth Survey", Boîte Postale 235, Bureau de Poste de Snowdon, Montréal, ou téléphoner à HU 4-7113.